

### Dr Antonio Bellerose

Chirurgien de l'Hôpital Notre-Dame, Professeur Agrégé de l'Université de Montréal.

2030 St-Denis, Montréal

Consultations à Joliette tous les samedis, de 2 à 4 h. p. m., au No 69, rue St-Charles-Borromée (en face de la cathédrale).

# Joliette Journal

UN DES PLUS FORTS TIRAGES DES JOURNAUX HEBDOMADAIRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDEE EN L'ANNEE 1884, ELLE N'A JAMAIS CESSÉ D'ÊTRE L'ORGANE DE JOLIETTE ET DU DISTRICT

### Pharmacie O. Gadoury

(Porte voisine du bureau de Poste).  
TELEPHONE : 485

"FILMS", Développement et Impressions.  
Service de 24 heures. OUVRAGE GARANTI

OCT. GADOURY, B. A. B. Ph.  
PHARMACIEN

29 rue N.-Dame, Joliette

LE NUMERO : 2 SOUS

47<sup>ème</sup> ANNEE, No 23.

JOLIETTE, JEUDI, 27 NOVEMBRE 1930.

## POUR CONSERVER L'ESTHÉTIQUE DE NOTRE VILLE

Projet de règlement qui sera soumis prochainement concernant la construction des maisons sur la rue l'Assomption. — Embellissement sur la rue Manseau. — L'entretien des trottoirs cet hiver. — Trois demandes pour la salle du marché.

Le secrétaire adjoint informe le Conseil qu'il a reçu une lettre de l'Union des Municipalités concernant les rentes seigneuriales. La lecture n'en a pas été donnée chaque semaine devant en prendre connaissance personnellement.

Le 11 décembre prochain, notre journal le relate ailleurs, l'Union Musicale de Joliette invitera les citoyens de Joliette à la salle du marché pour une comédie en deux actes avec prologue, "Le Presbytère en Fleurs", œuvre d'un auteur de chez-nous, M. Léopold Houle, sera interprétée par des artistes de Montréal. Le Conseil accorde l'usage de la salle du marché à ce corps de musique à cette fin.

Sur requête, plusieurs noms sont ajoutés sur la liste des électeurs municipaux à Joliette.

— A cause de plusieurs changements au règlement existant, le Conseil adopte le règlement numéro 434 refondateur celui qui était en vigueur auparavant et qui concerne l'entretien des trottoirs durant l'hiver. Cette année, la ville entretiendra tous les trottoirs qu'elle avait sous sa charge l'an dernier en plus le côté de la rue Ste-Anne. Ces trottoirs ne seront pas entretenus partie par la ville et partie par certaines personnes mais totalement par la ville car l'an dernier, le propriétaire ne fut pas fait tout-à-fait dans l'ordre. De plus, les propriétaires de propriétés non imposables tomberont sous le coup de ce nouveau règlement et l'entretien de leurs trottoirs sera chargé au taux ordinaire.

Le Conseil accuse réception d'un compte au montant de \$750 du Club des Jeunes de Feu de Montréal représentant une somme de \$300 pour banquet et \$250 pour contribution. N'ayant jamais fait partie de ce club, le paiement en est refusé.

— Nos édiles veulent conserver l'esthétique de Joliette et adopteront prochainement un règlement limitant à dix pieds de la ligne toute construction nouvelle sur la rue l'Assomption en face de la maison Gagnon, ce qui veut dire seize pieds, la ville possédant six pieds de terrain en dedans du trottoir. La ville a les dix pieds de terrain à \$5.00 et 150 pieds de toute construction coûtant moins de \$2,000.00 sera défendue.

L'Union Musicale donnera un concert-huitième suivi d'un concert-boucanne, à la salle du marché, mardi soir prochain. Nos échevins sont invités et décident d'y prendre part.

La Garde Indépendante St-Pierre obtient l'usage de la salle du marché pour mardi après-midi, le 4 décembre, et pour jeudi soir, le 4 décembre, dans le but d'y donner une séance au profit de l'église Saint-Pierre.

## Un crime affreux dans l'Assomption

LE CADAVRE D'UN HOMME, LA TÊTE FRACASSÉE ET LE CORPS A DÉCOUVERT A ST-GERARD MAGIELLA.

Des chasseurs ont trouvé dimanche, dans un bois de St-Gérard Magiella, le corps d'un homme que l'on croyait être Jean-Baptiste Arbour, vendeur de plantes médicinales. La victime avait la tête fracassée et son corps à demi carbonisé reposait sur un bûcher éteint. Transporté à St-Henri de Mascouche, le cadavre a été l'objet d'une autopsie pratiquée par le Dr Rosario Fontaine, médecin expert. L'enquête du coroner a été ouverte pour être adjournée un peu plus tard. La police provinciale a été appelée à la découverte de ce cadavre supposé être celui de Jean-Baptiste Arbour.

La police a déclaré que c'est la pluie qui, en éteignant le bûcher, a amené la découverte de ce qu'elle avait une trace de lutte, ni de sang dans les environs, la police croit encore que la victime avait été tuée et transportée ensuite dans le bois de St-Gérard Magiella pour y être consumée. Seul le côté gauche du défunt avait été atteint par les flammes. La tête fracassée par un instrument était qu'une hache, d'après la police, était enveloppée dans de vieux journaux. On a cherché en vain les traces d'empreintes digitales ou de pistes quelconques.

A la dernière nouvelle, nous apprenions que le cadavre trouvé n'était pas celui de J. B. Arbour. Actuellement, plusieurs citoyens de l'Assomption ont rencontré au cours de l'après-midi d'hier, et lui ont annoncé la nouvelle de sa mort qui fait actuellement le sujet de toutes les conversations dans les alentours. M. Arbour devait assister ce matin à l'enquête du coroner.

Avec cette découverte inattendue, la police provinciale se trouve dans l'impossibilité d'établir l'identité de ce cadavre. Le plus profond mystère entoure les circonstances de cette mort, et l'on ne peut en face d'un meurtre horrible dont l'auteur n'est pas encore connu.

## A L'APPROCHE DES FÊTES

# VERITÉS A RETENIR

Bientôt vont commencer les achats des fêtes. A cette occasion les journaux qui nous viennent de l'étranger contiennent des pages et des pages de réclames en faveur de certains grands établissements. Ce n'est pas, croyons-nous, une mauvaise chose à rappeler à nos concitoyens qui ils doivent donner tout leur encouragement à nos marchands locaux. Acheter chez nous se pose pour nous comme une question de la plus haute importance au point de vue de notre économie commerciale.

Il y a des gens qui ont, pour ainsi dire, la manie d'acheter à l'étranger et qui s'imaginent ne pouvoir se procurer la bonne marchandise et ne faire de bons marchés qu'en dehors de leur ville ou de leur province, ou de leur pays. Ils se laisseront éblouir par toutes les "occasions" — lesquelles, à tout considérer, en réalité n'en sont pas — s'offrant dans les annonces et les catalogues de toutes sortes et de toute provenance qui inondent chaque saison nos villes et nos campagnes, et qui constituent une véritable plaie pour le commerce de nos maisons locales. En achetant à bas prix de maisons étrangères, ils se figurent gagner quelques sous, et qu'ainsi ils économisent. Ils soutiendraient que les effets vendus ici ne peuvent pas soutenir la comparaison avec celles qui viennent d'ailleurs. La plupart du temps, ceux qui agissent ainsi ne se sont pas donné la peine de visiter les étalages que nos marchands font à frais considérables pour accommoder la clientèle, ou bien ils ne se sont pas enquis des prix de notre marché pour se rendre compte que nos marchands sont capables d'offrir leurs marchandises à aussi bas prix que les marchands et commerçants étrangers. Pourquoi, à égalité de prix ne pas acheter des choses tenues ici par nos commerçants ?

Sait-on bien la raison pour laquelle on a un meilleur marché à l'étranger ? C'est simple. Demandez à votre marchand local quel escompte il vous accorderait en lui payant tous vos achats comptant ? Interrogez-le sur les réductions qu'il serait en mesure de faire sur ses prix de vente ? Vous serez étonnés de sa réponse et vous constaterez combien s'évanouissent vite les prétendues réductions des maisons étrangères. Il vous dira en effet qu'en recevant l'argent comptant sur la marchandise livrée par lui, qu'il ne faisant disparaître les crédits de ses livres et qu'en réalisant chaque soir en espèces sonnantes le produit des ventes de la journée, il est capable de vendre à d'aussi excellentes conditions. Y avez-vous sérieusement songé ?

De tous les maux dont notre commerce est le plus atteint, le crédit est le plus grand, tout comptant est rafié par l'étranger. Les milieux ouvriers n'ont pas toujours eu d'avance l'argent voulu pour régler sur le champ leurs dépenses et c'est là la cause du crédit. Quoi qu'il en soit, il est temps de réagir ; avec les temps nouveaux il faut des systèmes nouveaux. Plusieurs marchands l'ont déjà réalisé en convaincant leur clientèle des avantages qu'il y a pour elle de payer comptant. Si tous faisaient ainsi les longs crédits disparaîtraient, tout le monde s'en porterait mieux.

Un peu de réflexion fera voir quels dommages on peut causer, en n'encourageant pas nos marchands, à ses concitoyens et à soi-même. Ce ne sont pas les maisons du dehors qui contribuent au maintien de nos institutions et aux besoins de notre ville. Ce sont là des dépenses que seuls les contribuables de la place supportent. Or, comme nos commerçants sont le plus souvent de gros contribuables, ils portent généralement leur large part du fardeau de l'administration publique. Nous nous devons donc de leur faciliter le succès en leur accordant le patronage de nos achats. De cette façon, la part de la masse, la part de chacun, la part du consommateur, la part même de celui qui se demande aujourd'hui s'il va acheter ses effets chez nous ou ailleurs se trouve diminuée, et ainsi nous gardons chez nous notre argent.

Ce sont là autant de considérations bien à propos. Nous ne saurions conseiller trop à notre population d'accorder sa confiance à nos marchands. Elle trouvera son bénéfice à tous les points de vue. Il y a de l'intérêt de tous et de chacun.

## Au Scolasticat St-Charles de Joliette

Dimanche, le 23 novembre, M. l'abbé Louis Lévesque, curé de Mariboro, Mass., (E.-U.) chantait le grand messe à 8.30 heures à m. Quelques membres de sa famille et notre communauté ont assisté à la chorale des scolastiques rendit la messe de second ton, harmonisée, de H. Dumont.

En Monsieur Lévesque, les Anciens de Joliette reconnaissent un fidèle au culte du souvenir, un reconnaissant envers l'Alma Mater. Les Clercs de Saint-Vincent d'honneur de sa bonne vieille amie d'autrefois, ont très aimablement accueilli avec plaisir tant au Noviciat qu'au Séminaire. Notre nouveau laïc honoraire M. Desrochers, qui n'est pas le seul espoir, M. le curé de Mariboro.

Le soir même, les Scolastiques fêtaient la "patronne des saints-cantiques", Sainte Cécile, par une heureuse manifestation de sa communauté et à quelques confrères de l'extérieur. La récitation d'un sonnet du P. G. Lamarque, c. a. v., "Sainte-Cécile, toi que les anges adorent", une chanson "Aux Anges" (H. Coles), quelques pièces de piano composées par le programme avec un "Cantate à Sainte-Thérèse - de l'Enfant-Jésus (Une rose effeuillée)" composition de l'abbé Louis Boyer, sur un poème du Père Marcel Jousse, a. j. Cette dernière œuvre, la principale, exécutée le soir-là, se présente en triptyque : "L'Enfance - Le Cloître - Le Ciel". Sur des vers tout simples, une délicieuse inspiration, chantent les thèmes d'une musique fraîche, d'un caractère mystique sans fadeur. C'est tout un monde discret et prenant ; sur la trame tendue et claire et tendre, se révèle l'âme claire et tendre de Thérèse.

Lundi, le 24 novembre, M. l'abbé Ph. Perrier recevait la visite de deux amis, les PP. Emile Sandon, O. M. I., pro-vincial pour la province de la Baie et le P. Noël, O. M. I., arrivés dans l'avant-midi, les deux pères prirent le dîner avec nous, et passèrent ensuite quelques heures de joyeuse causerie.

Depuis l'ouverture du Scolasticat St-Charles, nombreux furent les visiteurs qui nous ont vu de l'intérieur, au centre de la façade, une niche dédiée, constater l'anormal du fait, passer. Quelqu'un de très gêné, ayant remarqué et constaté, à voulu, lui, compléter le coup d'œil.

Le vide de la niche réclamait, parait-il, un Saint-Charles ; tout de suite, un atelier de travaux d'art reçut de lui l'ordre de nous créer sans retard une statue du Saint.

La création s'est opérée : le retard aussi. La bénédiction de la statue doit avoir lieu, dans quelques jours, à l'édifice, aura lieu que cet après-midi, jeudi, le 27 novembre.

Mardi, la statue de notre protecteur, livrée quelques jours auparavant la maison Duprati, a été définitivement installée dans l'enfoncement de pierre et des escaliers. De grandeur naturelle, elle est de bois recouvert de cuivre. Le port noble, sans raideur, celui du gentilhomme italien et du prince de l'Eglise — le cardinal Borromée apparaît revêtu des ornements épiscopaux ; maître en tête, tenant en sa main gauche, le chapeau cardinalice.

Sur le gris quadrillé de blanc de la façade, s'imposant à l'attention, se détachent en plus net, grâce aux tons de bronze, les lignes de cette œuvre d'art. Nos yeux pourrions l'admiration de nos amis et de nos visiteurs l'éminente insigne de recevoir, à ce rappel, souvent renouvelé, de la vie admirable du saint évêque, une leçon de zèle servi par le travail, dans la charité qui sanctifie pour sauver.

## LE COLPORTAGE

### L'Association des Marchands Détaillants du district de Joliette le combat sans cesse.

L'Association des Marchands Détaillants du district de Joliette, a tenu mardi soir son assemblée régulière sous la présidence de M. J. Claude Barrette. Malgré l'inclement de la température, les membres de la fête Ste-Catherine, les membres s'étaient rendus très nombreux à l'assemblée, venus de toutes les parties du district de Joliette — depuis Charlemagne jusqu'à St-Gabriel de Brandon. L'on remarqua particulièrement aux premiers sièges MM. François Forest, Sylvio Gregoire, J.-C. Comeau, J.-C. Forest, Ernest Lambert, Alfred Morin, John P. Monahan, Jos. Archambault, J.-E. Lavallée, Emile Aubin, F. Lafontaine, E. Magnan, O. Rochon, Joseph Desrochers, Honoré Giguère, Philias Beaudry, Adélard Paré, Chas. Béliveau, Amédée Henri, J. O. Laporte, Rémi Beausoleil, Edg. Guilbault, Paul Lemay, M. Brian, Edouard Maillet, Ovide Pauzé, J. Labrière, et un très grand nombre d'autres.

M. J. Claude Barrette adressa le premier la parole et rappela que la Société Provinciale de nos marchands et qu'il convient de jeter les bases d'amendements aux lois actuelles ayant pour but non seulement de rendre justice aux marchands détaillants mais aussi pour protéger le public en général. Au premier article des amendements à apporter se trouvaient la question du colportage. "Nous voulons démontrer au Gouvernement, dit-il, que les colporteurs sont loin d'être un pied d'égalité avec les marchands et qu'il est urgent d'améliorer la loi de façon à faire payer aux colporteurs la licence, à moins qu'ils ne soient élevés à celle qui est fixée par la loi actuelle."

En continuant ses remarques, M. le Président Barrette demanda aux membres d'écrire une lettre personnelle et faire écrire tous leurs clients et amis à leur député provincial et à l'honorable A. A. Taschereau, représentant le district de Joliette, pour qu'ils demandent l'abolition du colportage à l'exception du commerce que chaque cultivateur peut faire de ses propres produits dans sa municipalité.

"C'est une véritable guerre déclarée", ajouta M. Barrette, par le colporteur. Il ne faudrait pas qu'il soit dit que la population de notre province veut continuer à se laisser exploiter par ces organisations d'étrangers. Il y a déjà assez longtemps que dure cette tragédie. La campagne malhonnête que les colporteurs ont entreprise en nous vendant des marchandises étrangères, nous a coûté de nous à ne reculer devant aucun sacrifice pour débarrasser notre province de ce genre de colporteurs. Le chargé est très favorable à notre mouvement. Par son attitude, il nous encourage à poursuivre nos démarches, pour l'excellente raison qu'il a accompli et particulièrement à l'occasion du transfert des bureaux généraux de l'Association de Toronto à Ottawa.

Il fut aussi décidé de présenter les plus cordiales félicitations de la section de Joliette à M. Rosario Messier, à l'occasion de son importante promotion au poste de Secrétaire Général de l'Association. "M. Messier a toujours porté une attention particulière à la section de Joliette, est venu nous éclairer de ses conseils en toutes occasions et il était tout désigné", déclara M. le Président Barrette, en terminant, pour remplir les importantes fonctions de secrétaire général.

## "LE PRESBYTERE EN FLEURS"

### COMEDIE EN DEUX ACTES ET UN PROLOGUE, PAR UN AUTEUR CANADIEN, M. LEOPOLD HOULE, ASSISTANT REDACTEUR EN CHEF DU JOURNAL "LA PATRIE".

Soirée organisée par l'Union Musicale de Joliette avec le concours d'artistes distingués de Joliette, jeudi soir, le 11 décembre prochain.

"Le Presbytère en Fleurs", comédie en deux actes et un prologue, a été créée à une soirée de gala organisée pour les œuvres de Notre-Dame de la Merci, en mai 1929, au Mouvement National. L'année suivante, l'œuvre fut représentée à Joliette et obtint un grand succès. Cette fois, à Joliette, avec le même succès, toujours par les pauvres de Notre-Dame de la Merci. C'était la première fois qu'une pièce d'un auteur canadien avait pareil succès de durée qu'un même groupe de patrons de patronesses en demandant la représentation exclusive à Montréal.

La critique a reconnu dans "Le Presbytère en Fleurs" l'œuvre d'un auteur canadien, l'auteur de "L'École de la Patience", "L'École de la Prière", "L'École de la Charité", etc.

La critique a reconnu dans "Le Presbytère en Fleurs" l'œuvre d'un auteur canadien, l'auteur de "L'École de la Patience", "L'École de la Prière", "L'École de la Charité", etc.

Pièce à succès d'un auteur connu de chez-nous, interprétés consciencieux, mise en scène soignée, il n'est pas de spectacle qui soit "plus réjouissant" suivant le mot d'un journaliste chargé de cours de littérature.

C'est jeudi soir, le 11 décembre prochain, à la salle du marché, que sera représentée cette comédie en deux actes. L'Union Musicale de Joliette a la charge de cette soirée qui promet de remporter un éclatant succès.

## Baptêmes à la cathédrale

Le 20 novembre, par M. l'abbé O. Ferland : Marie-Denise-Thérèse, enfant de M. et Mme Joseph Anselme-Perron (Marguerite St-Georges). Parrain et marraine, M. et Mme Maximilien Perreault, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 novembre, par M. l'abbé O. Ferland : Marie-Claire-Jacqueline-Pierrette, enfant de M. et Mme Th. Routher (M. et Mme Goulet). Parrain, M. Romeo Goulet ; marraine, Mme Vve Art Guillet.

Le 21, par M. l'abbé J. B. Chagnon : Joseph-Emilien, enfant de M. et Mme Armand Perreault (Alma Perreault). Parrain, M. et Mme Narcisse Perreault.

Le 22, par M. l'abbé J. B. Chagnon : Marie-Cécile-Hélène, enfant de M. et Mme J. Arthur Poirier (Germaine Desseure). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lavallée.

Le 23, par M. l'abbé Félix Gadoury : Jacqueline-Clara, enfant de M. et Mme Ludger Morin (Yvonne Bouchard). Parrain, M. Edouard Bouchard ; marraine, Maria St-Jean.

Le 23, par M. l'abbé Félix Gadoury : Joseph-Onésime-René, enfant de M. et Mme Rodolphe Chaput (Céline Lefebvre). Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Lavigne.

Le 23, par M. l'abbé Félix Gadoury : Joseph-Dominique-René, enfant de M. et Mme Adrien Paquet (Alexina Bissonnette). Parrain et marraine, M. et Mme Edmond-Donat Paquette, de Montréal.

Le 23, par M. l'abbé Félix Gadoury : Marie-Claire-Marcelle, enfant de M. et Mme Immael Desrochers (Graziella Venne). Parrain et marraine, M. et Mme Alcibiade Latendresse.

Le 24, par M. l'abbé Axellus Farard : Marie-Huguette-Paulette, enfant de M. et Mme Joseph-Ducharme (Julie Frappier). Parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Latendresse.

Le 26 novembre, par M. l'abbé Olivier Ferland : Joseph-Louis-Arthur-René, enfant de M. et Mme Armand Legault (Madeleine Bouchard). Parrain, M. Joseph-Arthur-René, grand-père de l'enfant, marraine, Mlle Adrienne Legault, tante de l'enfant.

## Ralliement libéral

Le grand ralliement libéral convoqué pour dimanche dernier à St-Gabriel de Brandon, à la demande des électeurs du comté de Berthier, que M. Cléophas Bastien représente à l'Assemblée législative, et remis au lendemain par respect pour le mémoire de l'hon. J.-L. Perron, ancien ministre de l'Agriculture, aura lieu à 2 h. 30 dimanche après-midi prochain.

L'hon. Athanasie David, tel que convenu, sera le principal orateur. M. Cléophas Bastien présentera lui-même son hôte distingué, MM. Lucien Dugas et autres adresseront aussi la parole.

Les électeurs du comté de Berthier invitent à la manifestation politique de dimanche tous leurs amis des comtés avoisinants.

## UN SUCCES SANS PRECEDENT ATTEND CES ARTISTES

LE 15 DECEMBRE PROCHAIN, A LA SALLE DU SEMINAIRE.

Tout est en marche à la Salle Académique pour la grande soirée dramatique de lundi 15 décembre, organisée par les Zouaves, sous la direction de La-P. Hébert.

Dix des meilleurs artistes de Montréal, anciens du Collège Sainte-Marie, interpréteront "Vingt Jours à l'Ombré", la magnifique comédie en trois actes de M. Hennequin. La soirée sera sous la haute présidence de Sa Grandeur Mgr Papineau, et complétera sûrement un auditoire des plus distingués.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des acteurs pour être assuré d'avance du succès qui couronnera cette belle fête à Joliette. La distribution des rôles comprend M. Hector Charland, P. Guéroux, M. Carmel, H. Amiraux, Roch Pinard, Jean et Joseph Dupuis, L.-P. Hébert, L.-C. Trempe et J. Latour.

La séance sera exactement celle qui a fait salle comble à deux représentations en mai dernier au Collège Sainte-Marie. En plus de cette pièce de résistance, les auditeurs auront la bonne fortune d'entendre, comme intermèdes, quelques-uns de nos meilleurs artistes locaux, ce qui ne sera pas pour diminuer l'attrait.

C'est grâce à M. Hector Charland, un ami des organisateurs, et à M. Roch Pinard, le lauréat du concours international d'éloquence, deux des acteurs, que nous avons pu avoir cette troupe d'artistes à Joliette.

Le nombre et la valeur de ces artistes, en plus des décors de ces arrières, rendent absolument distinguée par les soins, mais, en encourageant par les succès précédents, les organisateurs desirés de plus en plus soustraire notre population aux dangers du théâtre et du cinéma.

Une organisation moins dispendieuse donnerait sûrement de plus gros bénéfices, mais elle ne laisserait au public une impression aussi favorable que ces artistes d'expérience diplômés de nos meilleures institutions.

Le Salle du Séminaire devra être prêt à recevoir le rendez-vous de tous les amis de la jeunesse pour inaugurer une œuvre louable et applaudir des maîtres de la parole !

Que chacun s'empresse de retirer son billet, car les premiers choix de privilèges de nos paroisses avoisinantes, en téléphonant à la Pharmacie Landry, se sont déjà assurés d'un excellent siège.

Bienvenue à tous.

Siège réservé, 75 sous ; admission, 55 sous. Levée du rideau à 8.30 heures p. m.

## Drame indien au "Plaza"

"LA ROBE JAUNE PARLE"

Maintenant l'homme blanc est venu : sa civilisation a détruit les "MIENS", bientôt nous allons être oubliés... Mais ! cette même civilisation n'est que le produit de notre pays, elle fut trop tard ; maintenant vous qu'il nous connaît tel que nous sommes véritablement ; tout ce que vous verrez est vrai et à toujours été dans nos mœurs. Nos habits faits de peaux, nos canots d'écorce, tout ce que nous utilisons sont faits par les "MIENS". Quand vous verrez mon fils à la chasse, c'est comme dans le temps de nos pères.

Quand vous nous verrez subir les grands froids, quand vous nous verrez après la grande chasse, danser et chanter, cela est toujours d'ici de même, ce sont les chansons que nos pères chantaient.

Je remercie l'homme blanc au nom des "MIENS" pour avoir fait cette œuvre.

Il est étudié les anciennes manières de nos ancêtres, les ont voyagés au camp, près du feu. Nous leur avons dit l'histoire de nos grands-pères quand nous étions jeunes, ils ont vécu avec nous dans le nord lointain plus d'une année, bravant avec nous le dur hiver ; ils ont voyagé plus de mille milles au nord du chemin de fer ; c'est pourquoi CETTE VUE EST VRAIE.

Quand vous verrez cette vue, ne vous regardez pas comme des acteurs. Nous sommes Indiens, vivant une autre fois notre vieillesse. Plusieurs d'entre nous ne parlent pas anglais, ils sont dans le fort maintenant chassant pour se maintenir, vivant encore le grand drame du nord, cherchant le gibier pour nourrir nos enfants qui devront eux aussi conserver nos traditions contre votre civilisation.

Au Plaza, mercredi à vendredi, 3-4-5 décembre.

## UN NOUVEAU PONT DANS ST-CHS-BORROMEE ?

Plusieurs citoyens du village St-Charles, sont venus rencontrer notre député M. Lucien Dugas, jeudi soir dernier, dans le but d'obtenir par son entremise, les octrois nécessaires pour la construction d'un nouveau pont sur la rivière L'Assomption, aux limites nord-est de la ville de Joliette.

Ils ont représenté à M. Dugas que ce pont leur avait été promis lors de l'incorporation du village St-Charles, à la ville de Joliette, il y a bientôt 15 ans. La construction de ce pont avait été dans cette question, pour ainsi dire, la condition "sine qua non", de l'entrée du village sous la juridiction du conseil municipal de Joliette.

Des plans avaient alors été préparés par un M. Painchaud, et déposés entre les mains des autorités concernées par cette construction. D'après l'évaluation du temps, le coût de cette amélioration, dont l'extrémité nord-est de notre ville réclame l'exécution, s'élevait à environ \$40,000. On prévoit cependant qu'étant donné le baïssé dans les prix du matériel et des salaires depuis cette époque, disons depuis 1917 ou 1918, il serait maintenant possible de construire ce pont au prix maximum d'environ \$30,000.

Etant donné par ailleurs, que les gouvernements fédéral et provincial sont disposés à encourager par des octrois substantiels, la construction et l'exécution de travaux publics, ces Messieurs du Village St-Charles présentent à M. Dugas les plans de faire valoir leur réclamation, ajoutant qu'ils ont attendu suffisamment longtemps pour que leurs plaintes soient maintenant entendues et reçoivent la considération qu'elles méritent.

M. le député Lucien Dugas a promis d'obtenir, le plus tôt possible, les plans de ce pont qui ont été préparés jadis, d'aviser ensuite les intéressés sur les procédures à suivre pour obtenir les octrois nécessaires à la réalisation de ce projet de grande importance pour Joliette et les alentours.

La délégation se composait de M. l'échevin du quartier, Gustave Guertin, l'avocat Alex. Ruest, secrétaire de la commission scolaire St-Charles, M. C. Latendresse, ex-échevin, M. J.-P. Richard, ex-échevin, MM. Leif et Léon Boucher, Noël et Jos Riopel et quelques autres.

Tous se sont déclarés satisfaits de leur entrevue avec le député du comté. Espérons que les résultats ne se feront pas trop attendre et que le nouveau pont sera bâti dans un avenir très prochain.

## Cette rumeur au sujet de M. Contant

Depuis quelques jours, une rumeur a couru à l'effet que M. J.-A. Contant, organisateur et maître de chapelle à la cathédrale, ne remontrera plus ses services. Après informations prises auprès de sources, nous sommes en mesure d'affirmer que cette rumeur est sans fondement. "C'est absolument faux" nous a-t-on dit encore ce

## La session

C'est mardi prochain, le 2 décembre, que s'ouvrira à Québec, la session parlementaire. On prévoit que des questions importantes y seront discutées et aussi que d'importantes problèmes obtiendront leur solution au cours de cette réunion du Parlement provincial. On verra donc bientôt à l'œuvre, plusieurs nouveaux ministres et nouveaux députés. Quoiqu'on les observe. Notre député se rendra donc à Québec au commencement de la semaine pour la session.

## Naissance à St-Thomas

M. et Mme Théodore Lafond, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 16 novembre, par M. l'abbé Pierre-René, M. Joseph-Albert Savigneau, marraine, Mme Anatole Savigneau, grand-mère de l'enfant, Porteuse Mme Wilfrid Massé, grand-mère de l'enfant.

## Naissance à St-Ambroise

M. Anthime Desrosiers mécanicien, et Mme Desrosiers, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie, Gertrude, Huguette, Françoise, Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bouchard, de Montclair, Porteuse, Mlle C. Desrosiers tante de l'enfant.

C'est un grand avantage de vivre dans l'obéissance, d'avoir un supérieur et de ne pas être le maître de ses actions, il est beaucoup plus sûr d'obéir que de commander.—IMITATION.

## Retraite fermée pour jeunes filles

Une retraite fermée pour jeunes filles s'ouvrira le 9 décembre au soir pour se terminer le 13 au matin, au nouveau couvent des Rév. Srs Missionnaires de l'Immaculée Conception, coin des rues St-Louis et Ste Angéline. Cette retraite sera préchée par un père de la communauté du St-Esprit.

## Retraite fermée pour jeunes filles

Une retraite fermée pour jeunes filles s'ouvrira le 9 décembre au soir pour se terminer le 13 au matin, au nouveau couvent des Rév. Srs Missionnaires de l'Immaculée Conception, coin des rues St-Louis et Ste Angéline. Cette retraite sera préchée par un père de la communauté du St-Esprit.

## Naissance à N.-D. de Lourdes

M. et Mme Camille Thibodeau née Ada Asselin, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née et baptisée le 24 novembre par M. l'abbé Cuthbert Pafard, sous les noms de Marie, Denise, Gislène, Parrain et marraine M. et Mme Omer Asselin oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Thibodeau, sœur de l'enfant.

L'assortiment est au complet dans les PALETOTS, HABITS, CHAPEAUX, CASQUETTES et MERCERIES pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. LE PEU DE DEPENSES NOUS PERMET DE VENDRE MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. VENEZ ACHETER CHEZ A. A. BOUCHER & FILS 52 RUE MANSEAU, - - JOLIETTE.

A la Salle du Marché, le 11 Décembre



GROUPE DES INTERPRETES "PRESBYTERES EN FLEURS" de Léopold Houli, qui sera joué à la Salle du Marché de Joliette, Jeudi Soir, le 11 décembre prochain. Cette soirée est organisée par l'Union Musicale de Joliette. — (1) Mlle Berthe Lavoie, (2) M. Charles Landry, (3) Mlle Juliette Beaulieu, (4) M. Paul Guvremont, (5) M. Georges Leblanc, (6) M. Albert Savard, directeur, (7) Mlle Jeanne De Pocas, (8) M. Paul-Emile Senay, rôle du curé de Saint-Alme.

CHOSSES D'AUTREFOIS

Un Ecumeur de Mers Moderne

Grâce à tant de films projetés sur l'Etat, d'ordonner à des capitaines de l'écran et qui font défiler sous les yeux braqués des spectateurs des hauts faits de pirates, corsaires, écumiers de mers, etc. La marine que nous pourrions appeler irrévérencieuse n'a plus de secret pour personne. L'on se demande vraiment, est-ce l'illusion opérée à ce point que l'imagination vogue jusqu'à ce que le cerveau considère vrai ce qui ne l'est pas, on se demande disons-nous, s'il n'y a pas actuellement la piraterie sur les eaux. Il n'y en a pas ou si peu qu'on ne peut en parler, mais il y en a beaucoup.

chez LANDRY CARTES de Noël CARTES du Jour de l'An le plus Grand Choix. OSCAR LANDRY La Pharmacie la Mieux Assortie du District. 51 Notre-Dame, Joliette, Qué. Téléphones : 228 et 498

Le comte de Ponchartrai, qui commandait la marine de Sa Majesté, lui donna enfin en 1696 le brevet de capitaine de frégate royale et notre héros est présenté au roi qui le félicite grandement. Le voici intronisé et officier de cette marine où ne servaient que les plus nobles de France. La paix éclate, hélas ! pas pour les corsaires. La guerre de course est défendue pendant cette trêve et les amateurs font grise mine. Tant pis, on se rattrapera plus tard sur l'ennemi futur et Duguay-Trouin mène la joyeuse vie sous les yeux de sa famille scandalisée. Mais il est nommé en 1701 commandant en second de la "Dauphine" sous les ordres de M. le comte d'Hautefort et le bouillant officier s'accommode fort bien de la discipline du nord quand la guerre est à nouveau déclarée.

L'Hon. M. Perron a reçu l'hommage le plus émouvant jamais rendu à un homme public

La métropole a fait au regretté ministre de l'Agriculture des obsèques comme il ne s'en était peut-être jamais vu au Canada. — Dix mille personnes dans le cortège et à l'église. — 18 chars remplis de tributs floraux.

L'honorable Joseph-Léonide Perron, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a été déposé samedi matin au sein du sol qu'il aimait tant. La cérémonie se déroula sous un ciel bas et chargé de nuages, qui semblait vouloir symboliser le profond sentiment de regret qui avait réuni plus de dix mille citoyens, représentant toutes les classes de la société, dans la vaste enceinte de la cathédrale St-Jacques et les alentours, peu de temps auparavant, alors que cette foule rendait un suprême et émouvant hommage à l'homme d'Etat disparu, qui avait été l'un des fils les plus distingués de Québec.

Jamais la Métropole n'avait vu auparavant un semblable tribut rendu à un homme public emporté par la mort. Sincère en son respect pour le grand homme d'Etat qui consacra sa vie pour aider l'éducation de sa province et au bien-être de sa population, la foule oublia la politique, ignora la partisanerie et se rallia dans une sympathie mutuelle et un deuil réel autour de la bière contenant la dépouille mortelle du ministre de l'Agriculture.

VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT? Achetez des remède argentés. Notez bien vous donnez entière satisfaction. Pas de retard, pas de perte, intérêt garanti sur capital placé. Remède enregistré par le sang et approprié exclusivement de vos remèdes. Profitez de nos offres. Tous nos associés sont satisfaits et prospèrent. Références fournies. Livrez envoyé gratuitement. Malles le coupon enclavé dans le présent.

Un homme qui avait à cœur sa prospérité. "Que le Conseil offre à la famille, aux proches et aux amis du défunt, les plus profondes sympathies." M. le conseiller George Lawley, secondé par Monsieur le conseiller Achille Forest, propose que copie de la résolution ci-dessus soit adressée à la famille et aux journaux par publication. Adopté unanimement. (Signé) JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier. (Signé) L.-E. DUGAS, Mair. (Vraie copie) JAMES SKELLY, Sec.-Trésorier.

NAISSANCE A ST-JACQUES

M. et Mme Sem Piette ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 26 novembre, et baptisée sous les noms de Marie, Marguerite, Géraldine. Parrain et marraine : M. et Mme Jos. Lachapelle.

LE UNION FAIT LA FORCE

Les marchands épiceries reconnaissant les avantages d'une union, sont, comme on le sait déjà organisés en conséquence. Jeudi dans la soirée du 16 courant, ils se rencontrèrent de nouveau, en assemblée délibérante, à l'Hôtel de Ville, pour l'adoption de mesures propres à protéger les intérêts de leur commerce. Le résultat en définitive au point de vue de l'entente générale est exceptionnellement de bon augure pour l'avenir et le progrès des membres de l'association, nous fournit un bel exemple de confraternité que toutes les classes de la société devraient suivre.

DECES DE LA MERE DE MGR ARCHAMBAULT

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mme Vve Louis Archambault décédée vendredi, à l'âge de 72 ans et 11 mois. Outre notre estimable évêque, Mme Archambault laissa pour pleurer sa perte M. L. Henri Archambault, C. R., l'Honorable Honoré Archambault, ex-ministre de la justice dans le gouvernement Parent, et aujourd'hui Président du Conseil Législatif, Mme Albina Archambault, et Mlle Alphonsine Archambault. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à l'église St-Jacques de Montréal, et l'affluence considérable de citoyens venus des différentes parties de la Province, pour escorter la dépouille mortelle de la défunte au lieu de son dernier repos, prouve l'estime de tous.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

M. Roch Poirier, de Rapid City, South Dakota, après une absence de vingt-trois années aux Etats-Unis, est actuellement en visite dans sa famille à St-Alexis et St-Esprit.

M. H. Leprohon vient de recevoir sa commission de député Haut Chef Ranger de l'ordre des Forestiers Catholiques pour la Cour St-Basile-My, No 249, Joliette.

POUR RIRE

VILLEGATURE MODERNE Le villégiateur.—Qu'est-ce qui fait un tel bruit ? Vous n'actionnez pas une batteuse mécanique à ce tempo-ci de l'année, je suppose ? Le fermier.—Non. Ce sont mes garçons qui comptent sur une machine à calculer les profits dérivés de nos pensionnaires.

RIGA pour les JOURS d'Affaiblissement. Préparez-vous contre la sensation d'épuisement des jours de mauvais temps ou contre les effets de la nuit qui vient de finir, en prenant de l'Eau Riga le matin. L'Eau Riga s'offre pleine force pour adultes.—La Limonade Riga pour enfants et malades est agréable au goût et c'est un laxatif doux.—point de colique ni de mauvais effet subéquent. 25c. à toutes les pharmacies. Les deux produits sont carbonatés. 7F

MAITRE BLAGUEUR

—Crois-tu que Vantard ait jamais réussi à blaguer sa femme. —Je le sais ! Ne l'a-t-il pas épousée. CHEZ L'IMPRIEUR Le client.—Combien me prendrez-vous pour relire ceci ? Le relieur.—Deux dollars et cinquante sous. Oh ! mais, halte, c'est une année du "Rire", alors c'est quatre dollars. Le client.—Mais pourquoi "Le Rire" vous fait-il augmenter votre prix ? Le relieur.—Vous comprenez, le temps que mes ouvriers vont perdre à lire le texte et à regarder les gravures.

JUS DE CITRON

—Voilà une dame qui doit croire en l'efficacité du jus de citron comme embellisseur du teint. —Pourquoi ? —Elle a une physionomie si admirable !

CROSSIERTE

Armand.—Mademoiselle, je vous adore, je me traîne à vos pieds dans la poussière. Armandine.—Je crois que vous exagérez monsieur, nos tapis sont propres.

PREVENTION DE NOYADE

—Pourquoi crois-tu qu'il faille encourager l'usage de très chic costumes de bain ? —Parce qu'ils empêchent les gens d'aller dans l'eau où ils sont en danger de se noyer.

GRANDE VENTE de FOURRURES — CHEZ — ERNEST LÉPINE Vérifiez et Comparez Comparez mes prix avec ceux des maisons de Montréal qui vous offrent de payer votre passage et vous verrez qu'il est encore bien plus sage et économique d'acheter dans sa place. Voilà des prix qui parlent : Manteaux en Mouton de Perse \$200.00 et plus Manteaux en Rat Musqué 90.00 et plus Manteaux en Hudson Seal 175.00 et plus Manteaux en Seal Chapal 55.00 et plus Manteaux Brocktail Américain 150.00 et plus PRIX REDUITS SUR TOUTES LES MARCHANDISES. Tous mes manteaux sont garantis. En achetant dans votre ville, vous avez l'avantage de faire réparer votre manteau à bien meilleur compte qu'à Montréal. Par exemple, pour refaire un manteau à neuf, je charge \$20.00 et à Montréal, on charge \$40.00 et plus—sans compter les troubles et voyages. Venez à mon magasin et vous constaterez amplement. Ernest Lépine Marchand de Fourrures 75 NOTRE-DAME, - - JOLIETTE.

Une DOW ou deux chasse les bleus! B'ERE OLD STOCK Brasserie Dow, Montréal

Eruptions cuisantes peau terne eczéma? DDD délévera-t-il de cela en une nuit? Parlez à Généralment. Il faut plus de temps pour chasser complètement le poison et rendre à l'épiderme sa douceur et sa clarté. Mais les brûlements, la démangeaison, l'irritation se trouvent calmés, apaisés instantanément. PHARMACIE LANDRY

L'Hon. M. Perron et Rawdon DEUX RESOLUTIONS DE CONDOLÉANCES Extrait du livre des délibérations du Conseil Municipal du village de St-Patrice de Rawdon, séance spéciale du 21ème jour du mois de novembre mil neuf cent trente. Le Conseil est en complet accord sur la présidence de Monsieur le Maire. "Sur motion de Monsieur le conseiller Léon Breaud, secondé par Monsieur le conseiller Wm Ginkler, il est unanimement résolu : "Que la mort du regretté, l'Honorable J. L. Perron, ministre de l'Agriculture et représentant de ce comté, est vivement ressentie par tous les membres de ce conseil, qui partagent très sincèrement le chagrin de tous les paroissiens de Rawdon, à l'occasion du deuil qui les afflige présentement. "Que cette mort crée un vide difficile à combler et que le décès de M. J.-L. Perron enlève à la province

# Au "Plaza"



VOICI UNE DES SCENES EMOTIONNANTES que l'on verra dans "The Spoilers" avec Gary Cooper, dimanche à mardi, au "PLAZA".

## LE PONT DES DALLES

PAR

MIC



MAC

(Droits de reproduction autorisés)

Impossible de faire de la tire sur la neige.

Notre ami Malo aurait pu nous prêter sa glacière.

St-Catherine n'avait pas revêtu de longs pantalons son bonnet noir.

La mode a donc des caprices nouveaux.

L'enregistrement des chômeurs va mieux que l'enregistrement des conscrits.

Les journaux hebdomadaires font parler d'eux.

Les quotidiens prétendent-ils avoir le monopole de l'organisation ?

Quel qu'on dire et quoi qu'on fasse, l'union fera toujours la force.

L'union ferait la farce pour quelques-uns.

L'annonce dans les quotidiens est payante disent les quotidiens.

L'annonce dans les hebdomadaires est payante aussi disent les hebdomadaires.

A tout événement, ce ne sont pas les quotidiens qui viendront au secours des hebdomadaires.

Chacun conduit sa petite affaire comme il l'entend et s'il fallait rendre publiques certaines choses qui se passent tant chez les hebdomadaires que chez les quotidiens, le peuple en connaîtrait des belles !

La parole est à ceux qui auraient été approchés s'il y a eu rapprochement !

Une paire d'années l'un est entrepreneur, l'autre entrepreneur.

Philosophie douce : Savoir se contenter de beaucoup.

L'art de la mesure ne s'acquiert que difficilement.

Rome a ses canons, Chicago ses "maxims", Montréal de drôles de pistolets et Joliette, son terrain de golf mystérieux.

F.X. Morin est un peu là pour les obstacles.

Il y a assez de "Ford" au pays pour que M. Ford consente à acheter son acier au Canada.

Le vol à la tire est toléré par le chef de police cette semaine.

M. Bennett va-t-il endosser le billet de l'Ouest ?

Il s'agit de dire à une femme de se taire pour qu'elle réitère.

Il faut mourir pour faire connaître les grandes qualités qu'on possède.

Dans une chambre d'hôtel, n'oubliez jamais que vous avez des voisins.

**Automobilistes**

Nous faisons une spécialité d'hiver les batteries d'automobiles cet hiver. Nous allons les chercher et nous les reposerons au printemps.

**Garage Central**  
J. A. FOISY, Prop.  
JOLIETTE, Qué.  
Tél. 375  
13 nov. 4fs

## "L'Etoile du Nord"

**EXTIRPE L'AIGILLON DES BRÛLURES ET ÉCHAUDURES**  
Malgré toutes les précautions, la plupart d'entre nous recevons notre lot de brûlures et d'échaudures... c'est un objet brûlant que l'on saisis... de la graisse qui jaillit... les petits qui jouent avec le feu... nous ne savons jamais quand viendra notre tour. Et comme il est d'importance vitale que l'on ait toujours sous la main une bouteille d'Absorbine, Jr.  
Appliquez immédiatement sur les parties affectées, Absorbine, Jr. fait cesser les élançements et aide la nature à effectuer une cicatrisation rapide et parfaite. Usez-en libéralement et fréquemment pour obtenir les meilleurs résultats.  
Absorbine, Jr. est un antiseptique et germicide fortement concentré qui soulage la peau mise au vif, tendre, atténue l'inflammation... écarte le danger d'infection... elle n'est pas grasseuse et ne tache pas la peau. Procurez-vous-en une bouteille chez votre pharmacien—prix: \$1.25. Vous serez ravi.  
1357

BUREAU ET ATELIER :  
**24 PLACE BOURGET,**  
Joliette, P. Q.  
TEL. BELL : 43.

La Cie de Publication  
**"L'ETOILE DU NORD"**  
Editeur-Propriétaire.

TARIF  
DES PETITES ANNONCES  
— De —  
**"L'ETOILE DU NORD"**

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 cts par insertion.  
Les annonces de **NAISSANCES, OBJETS PERDUS, SERVANTES DEMANDEES, 25 centins** par insertion, suivant la formule ordinaire, si payées d'avance. (Les annonces de **NAISSANCES** sont gratuites pour les abonnés.)

Les annonces **FIANÇAILLES, PROCHAINES MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, REMERCIEMENTS** pour **FAVEUR OBTENUE, AVIS "NON RESPONSABLE" ET AUTRES, 50 centins** par insertion suivant la formule ordinaire.

Les annonces en caractère gras (noir) seront chargées à 1/2 centin du mot. Notre tarif de un centin par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, une charge supplémentaire de 5 centins par annonce sera faite.

Nous **N'ACCEPTONS** aucune annonce de **NAISSANCES, FIANÇAILLES** ou **MARIAGES** communiquée par maille ou téléphone. Il en est de même pour les annonces "Non Responsables".  
Les annonces provenant de **DEHORS** sont strictement payables d'avance. Toute annonce est sujette à l'approbation des éditeurs.

Qui pénètre le sens de la musique doit l'apprécier et toutes misères qui entraînent après eux.

Le docteur. — C'est le coeur qui est atteint.  
L'épouse. — Ah ! docteur, laissez-moi rire. Mon mari ? mais il n'a jamais eu de coeur !

ET POUR CAUSE  
La tante, éternelle. — Mon Dieu, Henri, que dirait ta mère si elle te voyait fumer des cigarettes ?  
Henri. — Elle se fâcherait. Ce sont ses cigarettes.

LE BON VIEUX TEMPS  
— Mon grand père était rudement fort, il pouvait lancer une pièce de cinquante sous à trois cents pieds de haut. Ça peut être dit que, de son temps, avec une pièce de cinquante sous, on allait plus loin qu'aujourd'hui !

NOUVELLE RECETTE  
— Je viens d'inventer un nouveau cocktail.  
— Donne-moi la recette.  
— C'est comme les autres cocktails, seulement je double la quantité.

STIMULANT  
La femme. — Le docteur m'a dit que j'avais besoin d'un stimulant, puis il m'a demandé de lui montrer ma langue.  
Le mari. — Diable ! j'espère au moins que ce n'est pas un stimulant pour ça.

DANS DIX MINUTES  
Monsieur. — Le déjeuner n'est toujours pas prêt ? Je vais au restaurant, alors !  
Madame. — Si tu veux bien attendre dix minutes ?  
Monsieur. — Alors, ce sera prêt ?  
Madame. — Non, mais je serai prête, et j'irai avec toi !

ELLE S'EN DEFEND  
La dame à la nouvelle bonneter. — J'espère que vous consentirez à porter le tablier et le petit bonnet ?  
— J'y tiens essentiellement ; je ne voudrais pas être prise pour quelqu'un de la famille.

PROVERBES  
— Après le calme, la tempête.  
— A plusieurs mains l'ouvrage avance.  
— Le titre ne fait pas le maître.  
— Bien dire fait rire, bien faire fait taire.  
— Pour vanter un beau jour, attends sa fin.  
— Jamais paresseux n'eut grande écuelle.  
— Comme l'huile, la vérité vient au-dessus.  
— De oui et de non vient toute question.  
— Selon ta bourse gouverne ta bouche.  
— Qui convoite tout perd tout.  
— Chacun voit à travers ses lunettes.

RESULTATS  
Un jeune homme se présente chez un médecin.  
— Monsieur, je viens vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour moi !  
— Mais c'est bizarre, je ne me rappelle pas vous avoir jamais vu. Vous ai-je déjà soigné ?  
— Non, docteur, mais vous avez soigné mon oncle et il est mort en me laissant toute sa fortune.

LA CAUSE :  
— Mon Dieu, mon Dieu ! Jacques s'est brûlé la cervelle dans son bain !  
— L'ecu était sans doute trop chaude.

A L'ECOLE :  
— Quels sont ceux d'entre vous qui ont déjà vu une tortue ?  
— Moi, Mieur. C'est une bête qui a des carreaux sur le dos et qui entre sa tête dans sa bouche.

COMPARAISON  
Arthur. — Je crois que Julie m'aime beaucoup. Elle a un grand coeur.  
Lucienne. — Oui, grand coeur, un tramway, toujours de la place pour un de plus.

MIC-MAC.

## Pharmacie Octave Gadoury

(Porte voisine du Bureau de Poste)  
29 Notre-Dame, Joliette  
TEL. : 485

Urodonal	0.90
Fandorine (grande)	1.15
Fandorine (petite)	0.60
Globol (petit)	0.45
Globol (grand)	0.90
Paralol (petit)	0.90
Cyraldine poudre	0.60
Gastricine	1.10
Cafféine Houde	0.90
Boldine Houde	0.75
Elixir Ducro	1.10
Pulmosérum	0.90
Sirof Famel	0.85
Urasépine Rogier	1.15
Ripolol	0.35
Sirof Hémostyl	1.15
Ampoules Hémostyl	0.90
Kola Astier	1.00
Valériane Pierlot	1.15
Agarol (grande)	1.25
Sel de Vichy en livre	0.85

**OCTAVE GADOURY**  
PHARMACIEN, PROP.

SI VOUS DESIREZ VOUS RENSEIGNER SUR LES PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'ACTUALITE — ABONNEZ-VOUS A L'ETOILE DU NORD.

# "c'est L'HEURE de la Frontenac"



## Frontenac Export Ale

### Chez Nous et Autour de Nous

FERMIER DEMANDE

On demande un bon fermier avec petit capital pour l'exploitation d'une bonne ferme située à St-Damien de Brandon. Conditions avantageuses. S'adresser à Joseph Soubhani, St-Gabriel de Brandon. 30oct. j.n.o.

CHAPEAUX NOUVEAUX !  
Au grand magasin de MM. Trudeau & Léveillé, ils ont reçu un beau choix de chapeaux en feutre pour hommes et jeunes gens, mannes assorties. Propriétaires **BOULARD & FRERE.** 16oct. j. n. o.

POURQUOI ?  
Qui pourquoi chercher ? Allez tout droit au grand magasin de MM. Trudeau & Léveillé ils ont de beaux habits en serge bleu-marine avec deux paires de pantalons à \$22.50. Propriétaires, **BOULARD & FRERE.** 16octobre j.n.o.

A VENDRE  
Un pardessus et deux "Prince-Albert", pouvant servir pour cérémonies ou pour écoles, à vendre à très bonne condition. S'adresser chez M. J.-H. Perreault, 104 Place Lavallée. 20nov.—21s.

AUTO A VENDRE  
Un Ford Sedan, modèle Tudor 1927, en bonne condition, à vendre à très bon marché. S'adresser à J.-E. Noël Forget, 23 rue St-Paul, Joliette. 20nov.—21s.

HOMMES ET FEMMES  
Si vous aimez les arbres et arbrisseaux, pourquoi ne pas les vendre et en faire un commerce ? On peut accepter vos services pour tout votre temps ou pour une partie seulement, comme vous le voudrez, 900 variétés de nos produits Etiquette Rouge. Retours payés hebdomadairement. Equipement gratis. Ecrivez à LA CIE PEPINIERE DOMINION, Montréal. No 110F.

OCCASION EXCEPTIONNELLE  
DEMANDES.—Hommes capables de distribuer les fameux produits Watkins pour la maison et la ferme dans le comté de Joliette. Organisation de \$10,000,000. Etalbe depuis 62 ans. \$35.00 à \$50.00 de profits hebdomadaires. Pas d'expérience ni de capital requis par personne qualifiée. Ecrivez aujourd'hui à J. R. Watkins Company, Dept. R-315, 749 Craig Onest, Montréal, Qué. 13nov. 4fs

GAGNEZ \$6-\$10 PAR JOUR  
Occasion d'été. Quelques semaines seulement pour s'inscrire à l'école des pilotes. Gagnez de l'argent et le plus facile au Canada. Matras pour l'école gratis.  
**BONDIUM TRADE SCHOOLS**  
1507 Boulevard St-Laurent, Montréal

TERRE A VENDRE OU A LOUER  
Terre à jardinages, 68 arpents, bien bâtie, maison neuve et dépendances en parfaite condition ; aussi terre à bois de 35 arpents, à 10 minutes du village de St-Thomas. Possession immédiate. A vendre ou à louer à bonnes conditions. Ecrire à casier postal 805, Joliette. 13nov. 4fs-p.

MESDAMES !  
Au grand magasin de MM. Trudeau & Léveillé, vous trouverez à des prix raisonnables, toutes les peaux de pelletteries dont vous avez besoin. Propriétaires **BOULARD & FRERE.** 16oct. j.n.o.

A VENDRE  
10 GRAMOPHONES de seconde main, en bon ordre, de \$15.00 à \$75.00 à vendre au **GARAGE CENTRAL, JOLIETTE.** 16oct. j. n.o.

### FAITES TEINDRE A JOLIETTE

La Teinturerie Poitras, 17 rue Guilbault, Joliette, teint avec succès : manteaux, robes, costumes, bas, rideaux, portières, habits, draperies et toutes autres sortes de lingerie. Les articles de deuil sont livrés sous 24 heures d'avis. 10av. j.n.o.

A VENDRE  
A St-Gabriel de Brandon et aux alentours, maisons dans le Village, de \$800.00 en montant, terres de toutes sortes et tous prix. S'adresser à J. A. Gaudouy, N. P. St-Gabriel de Brandon, Co. Berthier. 13nov. 26fs

DEFENSE D'AVANCER  
Je soussigné, fais défense d'avancer à qui que ce soit, en mon nom, sans une autorisation signée et écrite de ma main.  
(Signé) **PIERRE NADEAU,**  
Ste-Mélanie, Co. Joliette. 13 nov. 4fs-p.

DIVERS A VENDRE  
Une sleigh d'hiver pour bébé, une "cloque", grandeur 49 à 42 pour homme et "cloque" pour garçon de 14 ans, manteau pour dames, chapeaux pour hommes et pour dames à vendre. S'adresser au No 66 rue Fabre. 13nov. j.n.o.

L'ENDROIT A FREQUENTER  
Un salon de coiffure moderne pour dames et demoiselles ; un salon de toilette et une boutique de cirage pour les hommes et les jeunes gens. Ouvrage garanti toujours. Rendez-vous chez M. Joseph-M. Rivest, 21 Notre-Dame (voisin du Salon des Fumeurs). Appointment par tél. No 245. 23oct. j.n.o.

CONTRE LE FROID  
Vous trouverez le grand magasin de MM. Trudeau & Léveillé l'assortiment complet de gants et mitaines à bon marché. Propriétaires **BOULARD & FRERE.** 16o. j.n.o.

POUR VOS MORTS  
Pensez à vos morts et perpétuez leur souvenir en érigeant un monument sur leur tombe. Venez voir nos monuments de toutes grandeurs, de tous styles et à des prix très bas. Nous en faisons aussi sur commande. Charles Desroches, 162 rue De La-naudière. 15 mai—j.n.o.

L'HYGIENE  
LES BIENFAITS DE L'IMMUNISATION  
Les maladies contagieuses exercent leurs ravages en tout temps et toute saison, mais il en est qui semblent avoir une prédilection toute particulière pour certaines époques de l'année. C'est ainsi qu'à l'automne et en hiver, la diphtérie et la scarlatine ont

une incidence plus forte qu'aux autres saisons.

Contre la diphtérie, nous sommes bien armés. L'antitoxine Ramon et la toxine-antitoxine nous offrent un moyen merveilleux de protéger nos enfants, — puisque la diphtérie est plutôt une maladie de l'enfance. Le sérum antiscarlatineux de Dick, de l'aveu unanime des médecins qui en ont parlé au dernier Congrès des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord, offre un moyen de guérison on ne peut plus efficace, surtout si on le donne au début de la maladie. Comme l'antitoxine diphtérique, il ne peut faire de mal au malade, si celui-ci n'a pas la scarlatine, d'où il n'y a aucune raison de ne pas s'adresser à cet agent curatif, si l'on soupçonne l'existence de cette maladie.

Il n'y a aucune raison valable d'hésiter à administrer l'antitoxine diphtérique lorsqu'on se trouve en face d'un cas même douteux. Donnée à un malade chez qui on soupçonne l'existence de la maladie, l'antitoxine le guérira s'il l'a et ne lui fera aucun mal s'il ne l'a pas. Ceci veut dire qu'on pourra toujours administrer le sérum dès qu'on soupçonnera l'existence de la diphtérie, c'est-à-dire dès le début, et plus on institue ce traitement de bonne heure, plus on a la chance de guérir le malade. La tergerisation, l'attitude d'expectative peuvent être mortelles pour le patient, car il arrive un moment où aucun remède ne peut le sauver.

Il en va autrement pour la scarlatine contre laquelle on semble ne connaître, à l'heure actuelle, aucune immunisation préventive. Mais il en va autrement dans les cas déclarés. Le sérum antiscarlatineux de Dick, de l'aveu unanime des médecins qui en ont parlé au dernier Congrès des Médecins de Langue française de l'Amérique du Nord, offre un moyen de guérison on ne peut plus efficace, surtout si on le donne au début de la maladie. Comme l'antitoxine diphtérique, il ne peut faire de mal au malade, si celui-ci n'a pas la scarlatine, d'où il n'y a aucune raison de ne pas s'adresser à cet agent curatif, si l'on soupçonne l'existence de cette maladie.

Le sérum de Dick a-t-il une valeur d'immunisation préventive ? C'est ce qu'on ne saurait encore dire, dans l'état actuel de l'expérimentation, mais sa valeur curative semble maintenant prouvée au delà de tout doute.

A l'heure actuelle, on possède trois agents d'immunisation préventive : le vaccin antivaricelleux, la vaccination antityphoïdique, et l'antitoxine et la toxine-antitoxine contre la diphtérie. Les travaux des savants et l'expérience clinique y ajoutent peut-être un quatrième avec le sérum antiscarlatineux et alors sera-t-il facile d'éliminer quatre des maladies les plus terribles.

**S'AGIT-IL DE VOS YEUX**

**Carrière & Senecal. Limitée**  
OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU.  
271, RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL, P. Q.  
TEL. LA. 7070

**Les modèles 1931 sont arrivés**

Ceux qui s'intéressent à la Radio seront heureux d'apprendre que les nouveaux modèles "FADA" (1931) sont arrivés. Démonstration gratuite à domicile après 11 heures a. m. tous les jours en s'adressant aux soussignés. Appelez 650. Magnifiques modèles à partir de \$200.00 jusqu'à \$425.00. Vous pouvez aussi entendre ce merveilleux instrument au restaurant.

**M. STAVROS & CIE**  
DEPOSITAIRES AUTORISES  
RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, QUE.

**Pas en train!**

# Une DOW Stout

vous fera du bien

BRASSERIE DOW, MONTREAL



La Page de Nos Cultivateurs

L'Habitant d'Autrefois

L'AUTOMNE

A l'automne, son bois rendu, Bien scié, cordé, tout fendu. Fait tressailler la crémaillère De la cuisinière, Qui rit toute fière; Et pour l'hiver, c'est rassurant... V'là c'que c'est qu'un habitant.

C'est alors le gai temps des "bis", Le blé d'inde y perd ses habits; Un épi rouge à "l'épluchette", Délègue à la fête, Un chef, une tête, Un roi luron, joyeux, galant... V'là c'que c'est qu'un habitant.

Au réveillon, c'est rigolo, Cuit, fleuri, blé d'inde à gogo; A l'homme on sert, un peu pour rire — On peut bien le dire, Ce n'est pas médière — Un petit coup ravissant... V'là c'que c'est qu'un habitant.

NOTES AGRICOLES

LE CHEVAL CANADIEN

Le brave petit cheval originaire de la province de Québec, qui s'adapte admirablement à nos conditions climatiques, vient de remporter de nouveaux honneurs à l'Exposition Royale d'Ontario de Toronto. Mais succès présente cette fois-ci un caractère particulier. Jusqu'à présent, les prix offerts dans cette classe étaient rapportés par des éleveurs de la province de Québec exclusivement, qui revenaient à dire que l'élevage du cheval canadien dans les autres provinces du Dominion était à peu près nul. Or mercredi dernier, deux éleveurs de l'Ontario ont remporté des premiers prix et même des championnats avec des chevaux de race canadienne. Conclusion: l'élevage du cheval canadien s'introduit tranquillement dans la province voisine avec de bons reproducteurs comme source, et nul doute que les cultivateurs de l'Ontario y trouveront leur avantage, tout comme les cultivateurs de Québec trouvent leur profit dans les services que leur rend le cheval canadien. Rustique, plein de vigueur, doué d'une force surprenante, il fournit sa pleine journée de travail sur la ferme. En plus de cela, il est d'une alimentation économique, et c'est sur tous ces points que le ministre de l'Agriculture de Québec s'est appuyé pour encourager son élevage en cette province. Il en est récompensé par la faveur dont cette race commence à jouir dans l'Ontario.

du comité du Conseil Législatif, Hôtel du Gouvernement, pour dix heures le m. vendredi, le 28 novembre. Le Conseil d'Agriculture procédera au cours de cette séance à l'élection de ses officiers pour le prochain terme et à la formation des comités permanents. Il étudiera aussi certains amendements aux règlements du Conseil d'Agriculture. La séance sera présidée par le ministre de l'Agriculture, M. J. J. Gauthier. La visite des membres aux expositions tenues par ces sociétés en 1930, et du rapport du concours du Mérite Agricole qui eut lieu au cours de l'été dernier. La veille, dans la même salle, il sera tenue une réunion du comité du Conseil d'Agriculture qui fut chargé de revoir les règlements du Conseil d'Agriculture. Ces deux réunions seront des plus importantes, et la majorité des membres du Conseil d'Agriculture seront présents.

LE MOUTON

L'élevage du mouton dans la province de Québec, grâce aux encouragements offerts par le ministre de l'Agriculture, prend chaque jour plus d'importance et donne des résultats de plus en plus satisfaisants. En 1929, le Service de l'Industrie Animale inaugura une politique en vue de placer en l'espace de cinq ans au moins 25,000 bonnes agnelles dans la province. Ce mouvement rencontre la première année la faveur de la classe agricole en général, et il est repris cet automne avec la même ardeur. Des officiers du département sont actuellement au travail, font le choix de bons sujets dans les meilleures troupeaux, et s'occupent de les placer dans des localités principale-

ment propres à faire l'élevage du mouton sur une base économique, et partant profitable. Nombre de terres incultes, rocailleuses, conviennent admirablement à cette industrie, et les propriétaires sont le ministère de l'Agriculture sont de nature à stimuler l'achat de bonnes agnelles aptes à faire souche. Le mouton produit une viande excellente et une très belle laine, et ce sont là deux sources de revenus que nos cultivateurs sont en mesure d'exploiter avec avantage.

UNE POLITIQUE AGRICOLE NATIONALE

Les ministres de l'Agriculture des diverses provinces du Canada ont été convoqués récemment à Ottawa et ont discuté pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour améliorer les conditions agricoles dans tout le pays, et adopter une politique agricole nationale. La province de Québec fut représentée à cette conférence par Monsieur J. Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, et Monsieur L. P. Roy, directeur des services au ministère de l'Agriculture. Au cours de cette conférence, le ministre de l'Agriculture fédérale, l'Honorable Monsieur Robert Weir, a insisté sur la nécessité d'une étroite coopération entre les provinces dans le domaine agricole, et l'importance de développer les meilleures méthodes de vente des produits de la ferme. Sous ce rapport, la province de Québec offre, dans ses propres limites, des exemples dont pourraient profiter les autres provinces. Les nombreuses sociétés coopératives agricoles qui ont été organisées en ces derniers temps, ou sont en voie de formation, et son service d'études économiques, inauguré l'an dernier, la mettent en mesure d'apporter un précieux concours à une politique agricole s'étendant à tout le pays.

L'industrie des conserves

IMPORTANTS PROGRES REALISES EN CES DERNIERES ANNEES.— LA PART DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE QUEBEC.

PRINCIPAUX FACTEURS

L'industrie de la conserve est depuis longtemps prônée par les instructeurs et propagandistes du ministère de l'Agriculture comme étant une source appréciable de revenus pour la ferme, et grâce aux encouragements accordés, principalement en ces dernières années, la pratique de la ferme se met en conserve de produits de nos jardins et celle des petits fruits surtout ont fait des progrès considérables. Des conférences ont été multipliées dans tous les coins de la province, des concours ont été organisés un peu partout, des expositions ont été tenues, des circulaires et des pamphlets ont été distribués dans tous les milieux, et les officiers du service de l'Horticulture se sont dépensés pour inciter de plus en plus nos fermiers à la ferme à exploiter cette industrie d'une installation relativement peu coûteuse, et hautement profitable. Avec les procédés modernes maintenant en usage partout, et grâce à un outillage d'une manoeuvre aisée, on peut dire que tous les produits de la ferme se mettent en conserve de nos jours, depuis les viandes jusqu'aux petits fruits, en passant par les tomates, les fèves en gousse, le blé d'inde en grain, ou en épis, les carottes, les betteraves, les citrouilles, les hachis de viandes, le beurre de sucre

et la rhubarbe, pour ne nommer que ceux-là.

Ces conserves disposent toujours d'un marché largement ouvert, et pour plusieurs bonnes raisons. La population des villes même une vie intense et fiévreuse, l'homme d'affaires ne quitte plus son bureau, à midi, que pour aller prendre son repas au premier café rencontré, sa femme a des obligations sociales nombreuses à remplir, on est continuellement pressé, on se hâte et l'on coupe au plus court dans les cuisines et l'on a recours aux produits en conserve qui ont déjà reçu une cuisson et que l'on peut, par conséquent, mettre au point plus rapidement. Les menus sont aussi plus variés, plus compliqués sur la table de la famille, aussi bien que dans les hôtels et restaurants. Pour cela encore on a recours aux conserves dans la majorité des cas. Dans la classe bourgeoise, la ménagère qui entassait autrefois dans une armoire, chaque automne, des quantités de bocaux de confitures et d'autres provisions pour l'hiver, se soucie de moins en moins de donner la peine de la préparation de ces conserves, quand l'épicer du coin peut les lui procurer, avec un choix beaucoup plus varié, et à un prix modique au fur et à mesure qu'elle en a besoin. Tandis que l'ouvrier à petit salaire, même chez l'éleveur, l'homme qui rentre samedi soir avec sa paye et qui aura de la difficulté à vivre durant les sept jours qui vont suivre, n'est pas toujours disposé à acheter le blé d'inde à la "poche" et les petits fruits au "gallon", sans compter le temps qu'il faut passer à faire son propre granulé en quantités de dix ou vingt livres pour parvenir à la ménagère de fabriquer ses conserves. Il préfère garder son argent pour faire face aux besoins quotidiens, quitte à acheter au jour le jour les diverses conserves dont pourra user sa famille.

Tous ces facteurs, joints à la propagande faite par le ministère de l'Agriculture, ont contribué à développer en notre province l'industrie de la mise en conserve sur une haute échelle, et des fabriques ont agrandi leurs établissements, tandis que de nouvelles constructions se sont érigées ici et là dans des centres de production.

Dotée d'un débouché permanent, et à une forte tendance à s'étendre encore, l'industrie de la mise en conserve dans notre province est de plus en plus populaire, elle constitue une source de beaux revenus, et si nos fabricants s'appliquent à maintenir et à améliorer la qualité de leurs produits, elle est appelée à un grand développement.

La popularité toujours croissante de nos conserves québécoises se traduit par une augmentation annuelle du nombre de nos fabriques industrielles. Au cours du dernier exercice fiscal, quatre nouvelles fabriques ont été érigées, et cinq autres, déjà existantes, ont augmenté leur capacité de production, soit par l'achat de nouvelles machines, soit en exploitant des lignes additionnelles en vue de répondre aux besoins de leur région respective. Le coût total de la machinerie achetée par ces neuf établissements, installation comprise, représente une somme de près de \$200,000.

La propagande conduite par le ministère de l'Agriculture de Québec sous la forme de conférences, de démonstrations, d'enquêtes, etc. et de démonstrations de technique mise à la disposition de nos industriels ont été les principaux facteurs de ce progrès. En effet, en plus des six techniciens attachés en permanence à la section des conserves alimentaires, le ministère de l'Agriculture a fait venir, au cours des années 1927 et 1929, des experts en la matière qui ont aidé les premiers à instruire nos fabricants et diriger les travaux de construction et d'installation des nouvelles fabriques. A cela il faut ajouter l'aide financière accordée au cours des dix dernières années, et qui représente un chiffre respectable.

De l'épave d'une température défavorable en 1929, la quantité de conserves de légumes fabriquées au cours de l'année dernière a été beaucoup plus considérable que celle de 1928, grâce uniquement à l'accroissement du nombre des établissements et à une plus forte capacité de production.

Les statistiques de l'année 1930 ne sont pas encore complètes, mais celles de 1929 établissent que la valeur totale des conserves alimentaires industrielles fabriquées fut de \$4,501,978.10. Les produits les plus exploités furent les suivants:

Table listing agricultural products and their values: Tomates \$ 299,618.45; Fèves en gousse 211,978.05; Blé d'inde en grain 271,320.95; Fèves au lard 1,096,233.95; Viandes 676,697.00; Confitures 832,096.55; Sirops 173,198.32; Marinades 211,855.51.

Mais la production ne s'arrête pas là. Aux conserves industrielles, il convient d'ajouter les conserves domestiques, qui ne vont pas toutes au marché, et que la fermière fabrique pour l'usage de sa famille. Là aussi il y a une augmentation appréciable, si l'on tient compte du fait que les compagnies manufacturières de boîtes en ferblanc ont vendu aux cultivateurs près de 4,800,000 boîtes de toutes dimensions, contre 4,436,794 en 1928. La valeur totale de cette fabrication domestique est de \$513,074.32, alors qu'en 1927 elle n'atteignait pas \$265,000.

L'apport de cette industrie domestique est donc considérable, et son exploitation représente une formidable aide pour la classe agricole qui la pratique. Ce résultat est la conséquence de la propagande faite à travers nos campagnes par les spécialistes et par les conférenciers du service de l'Horticulture.

Plusieurs enquêtes ont été conduites auprès des cultivateurs en divers comtés, notamment ceux de Champlain, de Missisquoi, de Maskinongé, de l'Assomption et de Montcalm. Ces enquêtes ont permis de constater que ces comtés possèdent des sols riches et variés capables de produire en abondance la plupart des cultures propres à la mise en conserve. Plus que jamais la classe agricole est disposée à collaborer avec les instructeurs et les agronomes pour développer cette industrie payante et facile, et faire connaître les nouvelles méthodes qui absorbent la production et contribuent de ce fait au développement des cultures maraichères, ajoutant par conséquent au bien-être de la classe rurale.

Un succès inespéré

Deux mois à peu près se sont écoulés depuis l'apparition dans le public du volume "LES CHAMPS ET LA FERME", publié par la Compagnie Imperial Oil Ltd. On se rappellera sans doute que cette excellente publication du journaliste agricole de chez nous, M. Robert Raynauld, contient une foule de renseignements très à point destinés à aucun cultivateur ne devrait se priver. Une illustration abondante et

très variée en rend la lecture très intéressante.

Le nouveau volume parvient au 17 novembre, que 17,000 exemplaires ont déjà été distribués. Ces volumes ont été très appréciés par les plus érudits, les commentateurs les plus favorables de journalistes distingués ont accueilli cette lecture. Et ces témoignages ne se limitent pas à notre seule province de Québec. De l'Est à l'Ouest les demandes ont afflué.

Les provinces de Saskatchewan et d'Alberta à elles seules ont déjà demandé 2,000 copies. Les provinces Maritimes, le Nouveau-Brunswick, en particulier, ont adressé 1,500 lettres pour la réception de cette brochure. L'Ontario possédait un peu plus de 1,000 copies. Québec, comme on pouvait le prévoir, a surtout profité de cette abondance puisque plus de 12,000 copies sont déjà dans les mains des cultivateurs de cette province.

Nous ajouterons que "LES CHAMPS ET LA FERME" est connu jusque dans l'extrême Nord du Canada et aux États-Unis où quelques centaines d'exemplaires sont déjà en circulation. Enfin, la France et la Belgique n'ont pas dédaigné d'adresser quelques demandes au Bureau de la Compagnie Imperial Oil, à Montréal.

Cette vogue n'a rien qui doive surprendre le lecteur si l'on songe que ce volume est donné GRATUITEMENT à qui en fait la demande. De plus, cette élégante brochure de 300 pages, éditée sur papier de luxe, contient des renseignements précieux que qu'elle devrait se trouver dans chaque foyer agricole pour consultation quotidienne.

Nous engageons vivement nos lecteurs à exiger leur copie aujourd'hui même. Il suffit de la demander à l'adresse suivante:

Compagnie Imperial Oil Ltd., Boîte Postale 1440, Montréal, Qué. Le timbre de deux sous qu'on détache à cette occasion ne saurait être mieux employé.

PROGRAMME DE L'EXPOSITION DE TABAC QUI SERA TENUE DANS LE VILLAGE ST-ALEXIS, MERCREDI, LE 10 DECEMBRE 1930

Planteurs de Tabac, assistez à cette Exposition et aux conférences, vous en retirerez du profit. \$304.00 EN PRIS

Liste des prix: Classe No 1 - Enveloppe à cigarettes, 20 prix \$106.50; Classe No 2 - Filasse à cigarettes, 20 prix \$80.00; Classe No 3 - Grand tabac à pipe, 15 prix \$53.75; Classe No 4 - Canelle, 8 prix \$25.25; Classe No 5 - Petit Canadien, 7 prix \$19.25; Classe No 6 - Autre petit tabac aromatique à pipe, 7 prix \$19.25

Les échantillons apportés seront de 1 livre pris dans la récolte de l'année 1930. Dans aucun cas, la pesanteur des échantillons ne devra être inférieure au montant spécifié ci-haut.

Conservation des pommes pour l'hiver (Notes des fermes expérimentales) Les pommes que l'on désire garder pour l'hiver doivent être soigneusement choisies. Les espèces à maturation hâtive, comme les Wealthy et les Gravenstein, ne peuvent guère se conserver après Noël; il faut pour cela prendre des variétés de plus longue garde comme les McIntosh, Northern Spy, Reinettes et Baldwin.

Récoltez tous les fruits mûrs et lavés, et utilisez ceux qui sont absolument sains. Ils se conserveront beaucoup mieux s'ils sont enveloppés de papier de soie huilé ou de papier de soie ordinaire. Il vaut beaucoup mieux les mettre dans des boîtes en bois que dans des boîtes plus grandes. Ces boîtes doivent être déposées dans une cave où la température ne s'élève pas au-dessus de 40°F, et ne descend pas au-dessous du point de congélation. La cave ordinaire en ciment, contenant une fourniture, ne convient pas pour la conservation des pommes. La meilleure cave est celle qui a un plancher de terre ordinaire, sans aucune chaleur artificielle. Dans les caves de ce genre, les conditions de température et d'humidité sont généralement satisfaisantes. Si l'on a une cave en ciment, on fera bien de recouvrir le plancher de plusieurs pouces de sciure de bois que l'on tiendra humide pour fournir l'humidité nécessaire. Avec ces précautions, des enveloppes de papier et une température qui se maintient de 40° à 45°F, les fruits devraient bien se conserver.

M. B. DAVIS, Ferme Expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Les apiculteurs et la coopération (Notes des fermes expérimentales) La récolte de miel au Canada a encore été bonne cette année, mais ce miel, de même que beaucoup d'autres produits agricoles, se vend à des prix ridiculement bas. C'est en conséquence de la grande concurrence au système actuel de vente. Le miel se vendait sans difficulté il y a quelques années; les producteurs pouvaient l'écouler à prix raisonnables sans avoir ni réclame, car il n'y avait pas un seul concurrent sérieux. Depuis, cette concurrence est devenue si acharnée, en raison de la production croissante, que les producteurs éprouvent aujourd'hui beaucoup de peine à écouler leur récolte; ils ont à la merci

de l'acheteur. Les apiculteurs sont en général de grands champions de la coopération; ils ont formé des sociétés qui tiennent des conventions annuelles; beaucoup d'entre eux achètent leurs fournitures en commun et l'on se demande comment il se fait qu'ils n'ont pas encore adopté le principe de la vente coopérative. Beaucoup de producteurs de produits agricoles ont constaté qu'ils pouvaient grandement améliorer les conditions de vente en mettant leurs produits en commun et en vendant par l'entremise d'une organisation, et ce système a été adopté tout récemment par certains groupes de producteurs de miel qui l'ont trouvé très satisfaisant. Il n'y a pas de doute que la vente coopérative offre de grands avantages sur le système actuel de vente individuel. On peut, lorsqu'on est bien organisé, s'adresser à des marchés éloignés, que les producteurs séparés ne peuvent atteindre. La réclame peut se faire plus économiquement par la coopération qu'individuellement. On peut transporter plus avantageusement du miel venant des centres de haute production aux points de faible production et l'on peut, par la coopération, mettre sur le marché un produit plus uniforme.

C. B. GOODERHAM, Apiculteur du Dominion.

Tél. Bur. 621 C. P. 1050 Tél. Rés. 672

Chaput & Chaput Courtiers d'Assurances Feu - Vie - Accidents - Garanties - Automobiles - Responsabilités - Patronales.

6 Notre-Dame, Joliette, Qué.

Tél. Bureau: 98 B. P.: 968 Tél. Rés. Privée: 397

J.-Bte Fontaine Courtier d'assurances Feu - Vie - Accidents Responsabilité Patronale.

33 rue St-Paul, Joliette, Qué.

Dr ANTONIO BELANGER MEDECIN VETERINAIRE Professeur à l'École de Médecine Vétérinaire 15 Mansseau, Joliette

N. B. - Absent les mardi et mercredi de chaque semaine.

Dr PHILIPPE PANNETON Spécialiste des Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge 3553 Avenue du Parc, MONTREAL

Assistant à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal; pendant 23 ans dans les services des hôpitaux français. Consultation tous les samedis, de 10 à 4 heures à l'Hôpital Saint-Eusèbe de Joliette.

Tél. Bureau: 110 R. Privée: 273

Dr L. L. Benny Chirurgien-Dentiste 43 rue NOTRE-DAME JOLIETTE

Viaible tous les jours de la semaine.

Dr J.-Ed. Gervais Chirurgien-dentiste Tout ouvrage garanti. Extraction sans douleur.

Homme d'expérience au laboratoire. Tout travail entrepris le matin livré le jour même. 37 Rue Mansseau, JOLIETTE.

PENSEES Il y a quelques fois de la force dans la vanité.

Déceivable est le pouvoir, et méprisable est la vie de ceux qui aiment mieux se faire craindre que de se faire aimer. L'Evangile, selon saint Jean, c'est le Sacré-Coeur de Jésus.

MESSIEURS Protégez-VOUS PILULES MORO Pour les HOMMES Toujournes les MAUX DE REINS MAUVAISE DIGESTION MAUX DE TÊTE RHMATISME EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT Traitement: de 21 à 5 CENTS par jour... suivant l'âge Rien de meilleur marché... rien de plus efficace...

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE ACTUELLEMENT EN VIGUEUR LA SEMAINE

Table of departure and arrival times for Pacific Canadian routes. Departures from Joliette: 7:00 A.M. to 7:21 P.M. Arrivals at destination: 8:50 A.M. to 8:15 P.M.

Table of arrival and departure times for Pacific Canadian routes. Arrivées à Joliette: 7:00 A.M. to 7:21 P.M. Quitting point de départ: 6:00 A.M. to 5:20 P.M.

DIMANCHE SEULEMENT

Table of departure and arrival times for Pacific Canadian routes on Sundays. Departures from Joliette: 10:20 A.M. to 7:07 P.M. Arrivals at destination: 2:00 P.M. to 9:10 P.M.

Table of arrival and departure times for Pacific Canadian routes on Sundays. Arrivées à Joliette: 10:15 A.M. to 7:07 P.M. Quitting point de départ: 10:00 A.M. to 6:10 P.M.

J. E. POIRIER, Agent.

EDOUARD ST-GEORGES Agent d'Assurances, FILS DE FEU L. W. ST-GEORGES,

au plaisir d'annoncer au public qu'il continue son bureau d'assurances Feu, Vie, Accidents, etc. AU No 16 ST-PAUL, JOLIETTE.

TEL BUREAU 859 TEL RESIDENCE 02.

Examen de la vue au moyen des instruments les plus modernes. Verres-lumière pour voir de loia, de près, tracer, coudre et écrire. DOCTEUR E. L'AFRICAIN SPECIALISTE

Membre du Conseil Impérial de Londres et du Conseil Fédéral du Canada. Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge. 43 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, QUE.

Consultations: 10 à 12-2 à 5-7 à 8 hrs

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE MONTREAL

71 rue St-Jacques, Téléphone: Harbour 4904 Briqueterie: LAPRAIRIE, P. Q

Téléphone 805: Dr ROSAIRE MASSE MEDECIN-CHIRURGIEN

Fils de M. Guillaume Masse, Joliette. Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et St-Paul 18 rue Mansseau, Joliette.

Tél. Lancaster: 3005 ALEX.-A. GRIMARD COMPTABLE AGREE

VERIFICATEUR DE LA CITE ET DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE JOLIETTE. 45 St-Jacques, Ouest, Montréal

Tél. 42 Boite postale 70 J.-CONRAD PERRAULT SYNDIC EN FAILLITE

Assurances: FEU, VIE, ACCIDENTS, GARANTIES. Gérant pour le district de Joliette: "The Great-West Life Ass. Co." 88 RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE, Qué.

Advertisement for C-I-L Fertilizer. Features a large image of a fertilizer bag labeled '125 LBS. FREE FLOWING FERTILIZER'. Text includes 'Meilleur marché... parce qu'il est fabriqué dans la Province de Québec' and 'CANADIAN INDUSTRIES LIMITED DIVISION DES ENGRAIS CHIMIQUES MONTRÉAL'.

C'est le Temps d'Economiser

Pour

DAMES : Manteaux - Robes - Bas - Gants - Sous-Vêtements - Corsets - Etc. HOMMES ET JEUNES GENS : Pardessus - Habits - Chapeaux - Gants - Etc.

Maison ISRAEL 17 Place Lavaltrie.

Il sait choisir... son coup!



Bon oeil, mais surtout bon jugement!... C'est à cela que Baptiste doit ses victoires au pool!... Et c'est ce jugement toujours sûr qui lui fait choisir le Gin Canadien Croix d'Or comme sa boisson favorite.

Fabriquée à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifiée quatre fois et vieillie en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS: Gros: 40 onces \$3.65 Moyen: 26 onces \$2.55 Petit: 10 onces \$1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distilleries: Berthierville, Qué. Distillateurs depuis 1898 Bureau-Chef: Montréal.

Gin Canadien Melchers Croix d'Or

Les Affaires

Notre-Dame de Lourdes

COMMERCE DU DETAIL

Malgré une légère amélioration le commerce du détail est encore une source de déappointements que l'on attribue à la température exceptionnellement douce qu'il fait pour la saison.

COMMERCE DU GROS

Le commerce du gros se ressent de la tranquillité du commerce du détail. Seuls les gros magasins de fourrures et de quincaillerie semblent être satisfaits du volume de leurs ventes.

CUIRS ET CHAUSSURES

D'après les statistiques publiées par le gouvernement la production du cuir et de chaussures fut au mois de septembre la plus forte enregistrée pour n'importe quel mois de l'année 1930.

MARCHE DU BLE

Les prix du blé ont touché un nouveau bas à Winnipeg, par suite de la forte baisse qui s'est produite ailleurs.

CHARGEMENT DES WAGONS

Le chargement des wagons, considéré comme l'un des indices les plus sûrs des tendances des affaires, continue à décliner et dernièrement il fut surtout affecté par la diminution des expéditions de minerais résultant de la forte baisse subie par les prix des métaux.

SITUATION DE L'EMPLOI

Le Ministre du travail d'Ottawa publie un rapport optimiste sur les résultats que les changements récents du tarif ont eu sur les conditions de l'emploi au Canada.

BOURSE DE MONTREAL

La faiblesse manifestée les premiers jours de la semaine par les stocks qui se traitent en Bourse locale a été suivie d'un regain de fermeté encourageant stimulé surtout par l'excellente tenue des utilités publiques et en particulier du Montreal Power.

BOURSE DE NEW-YORK

Les mouvements de vigueur qui se sont produits dernièrement à Wall Street ont fait place à des pressions de liquidation que l'on attribue surtout à des ventes de prise de profits.

M. et Mme Albert Thibodeau ont la douleur d'apprendre à leurs parents et amis la mort de leur bien-aimée fille, Gilliane, âgée de 22 mois, après une maladie de huit jours seulement.

La petite sépulture eut lieu samedi après-midi, le 22 novembre. Par sa assistance, on remarqua: son père et sa mère, M. et Mme Albert Thibodeau; ses petites soeurs, Jeanette, Cécile, Donatienne; ses grands-pères et grand-mères, M. et Mme Hormidas Laporte, M. et Mme Joseph Thibodeau, de Notre-Dame de Lourdes; ses oncles et tantes, M. et Mme Louis-Raymond Forget, de Ste-Elisabeth; M. et Mme Philias Laporte, de Notre-Dame de Lourdes; M. et Mme Lionel Asselin, Joliette; M. et Mme Armand Vincent, Ste-Melanie; M. et Mme Wilfrid Laporte, de Montréal; M. Camille Thibodeau, M. Doris Laporte, M. Hildaige Chrétien, Notre-Dame de Lourdes; M. Aline, Jeanne d'Arc et Raymond Laporte, Hérouville, Rolland, Raymond, et Gérard Thibodeau, Masson, Yves, et Donald Laporte, Robert Forget, M. Narcisse Clermont, MM. Joseph et Wilfrid Piette, Mme Armand Guibault et plusieurs autres de Notre-Dame de Lourdes.

Les petits porteurs étaient ses quatre cousins, Rolland, Raymond, Gérard Thibodeau et Donald Laporte.

M. Armand Bernier avait la charge des funérailles.

REMERCIEMENTS La famille Albert Thibodeau remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion du décès de leur fille, Gilliane.

Résultats encourageants La moyenne de la mortalité au Canada pendant les mois de septembre et d'octobre, a été tellement favorable, qu'elle fait prévoir que l'année 1930 va accuser un résultat favorable sans précédent.

Jusqu'à date cette année, la moyenne de la mortalité est la plus basse qui ait été enregistrée jusqu'ici au Canada parmi la classe industrielle, soit 8.8 par 1,000, à comparer à 9.5 par 1,000 en 1929.

Un des accomplissements les plus encourageants pendant les dix premiers mois de cette année, a été celui de la réduction de la moyenne de la mortalité causée par la tuberculose parmi la classe industrielle au Canada. Cette moyenne, dit le bureau de la statistique de la Metropolitan Life, a été baissée cette année à 80 décès par 100,000, ce qui représente une réduction de 9 pour cent sur l'année dernière.

Le Canada est l'unique pays au monde à détenir depuis trois siècles le record de la natalité. Cette constatation a été faite dans Québec. A une certaine époque la Canadienne-française avait plus d'enfants que la femme de n'importe quel pays mais cette fécondité a considérablement diminué durant ces dernières années.

La Dépression Economique Porte son Propre Remède

L'histoire a souvent enregistré le retour de périodes difficiles comme celle que traversent en ce moment tous les pays civilisés. Le monde passe sans cesse par des alternatives de prospérité et de dépression.

Si la présente période de dépression, qui a commencé il y a quatorze ou quinze mois, est plus durable que les précédentes, c'est probablement parce que la phase de prospérité qui l'a précédée, et dont elle est la réaction, a donné lieu à un surdéveloppement des moyens de production et à des excès de spéculation sans exemple.

La dépression économique porte en elle-même son propre remède. Elle modère momentanément l'allure de la production. Elle impose à toutes les entreprises la plus stricte économie.

Funérailles de M. Henri Richard

Vendredi, le 14 novembre, ont eu lieu à la cathédrale, les funérailles de M. Henri Richard, bourgeois, décédé le 12 à l'Hôpital St-Eusèbe, à l'âge de 64 ans et 5 mois.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, ses deux filles, Mme Hormidas Joliette et Mme Philias Laporte, et une sœur, Mme Zacharie Gagnon, de Montréal, huit petits enfants et plusieurs neveux et nièces, entr'autres M. l'abbé Alcide Alarie et Rvde Soeur Marie-Madeleine, des Srs de Ste-Anne, Montréal.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Olivier Ferland, et M. l'abbé Alarie chanta le service, assisté de MM. les abbés A. Faifard et G. Gaudry, comme diacre et sous-diacre.

Les messes aux autels latéraux furent dites par MM. les abbés J.-B. Charent et Olivier Ferland.

Au choeur, on remarqua: M. l'abbé Georges Bélanger, anc. curé, du Séminaire de Joliette, M. l'abbé Joseph Dupont, aumônier des Srs des SS. Coeurs de Jésus-Marie, le Rvd Frère Ed. Charland, curé du Rédent et le Rvd F. Pigeon.

Les porteurs étaient MM. William Masse, Joseph Ménard, Ernest Caillé, Alexandre Bonin, Alexandre Majeau et J. Antoine Gervais.

Le deuil était conduit par ses deux fils, Eugène et Joseph, son gendre, Hormidas Joliette, ses deux petites filles, René et Bernard Joliette, son beau-frère, Joseph Vaillant, de Lavaltrie, MM. Oscar Pelletier, Arthur Harel, Albert et Rosaire Alarie et Joseph Massicotte.

Dans l'assistance, on remarquait les Srs Missionnaires de l'Immaculée Conception, les Srs des SS. Coeurs de Jésus-Marie, les Religieuses de la Providence et leurs orphelines, Rvde Sr Marie-Madeleine, des Soeurs de Ste-Anne, Mme Zacharie Gagnon, Mlle Albertine Verdon, Mme Arthur Harel, Montréal, Mme Lucien Lévesque, M. et Mme Paul Vaillant, MM. Médéric et Moïse Mélançon, M. et Mme Louis Desrochers, M. et Mme P. E. Bellerose, M. et Mme Wilfrid Marion, M. Raoul Charette, Gaston Dubreuil, Montréal, Oscar Archambault, Ste-Melanie, Wilfrid Lord, Ste-Marie, Salomé, M. et Mme Prosper Mireault, M. le dentiste Massicotte, MM. A. A. Dionne, Horace Beauvais, Dr Rosaire Masse, Mme William Marion, Mme William Masse, MM. Armand Lachapelle et Léon Brousseau, M. et Mme Johnny Desmarais, G. C. M. Couto, Azarie Racette, Hector Bourgeois, M. et Mme Hector Mainville, M. Ephrem Rondeau, Max Perrault, Mme Azarie Landresse, M. et Mme Armand Perrault, Mme Hilarie Lapointe, MM. E. E. Jones, Germain Ménard, Fleurmond Laporte, Raymond Blaise, Mme Daphis Foucault, Mlle R. Rivest, M. et Mme Joseph Vaillant, M. et Mme Ernest Charland, Montréal, M. Léopold Charland, tous de Montréal, Mme James Déry, Mme Arthur

La Dépression Economique Porte son Propre Remède

L'histoire a souvent enregistré le retour de périodes difficiles comme celle que traversent en ce moment tous les pays civilisés. Le monde passe sans cesse par des alternatives de prospérité et de dépression.

Si la présente période de dépression, qui a commencé il y a quatorze ou quinze mois, est plus durable que les précédentes, c'est probablement parce que la phase de prospérité qui l'a précédée, et dont elle est la réaction, a donné lieu à un surdéveloppement des moyens de production et à des excès de spéculation sans exemple.

La dépression économique porte en elle-même son propre remède. Elle modère momentanément l'allure de la production. Elle impose à toutes les entreprises la plus stricte économie.

Funérailles de M. Henri Richard

Vendredi, le 14 novembre, ont eu lieu à la cathédrale, les funérailles de M. Henri Richard, bourgeois, décédé le 12 à l'Hôpital St-Eusèbe, à l'âge de 64 ans et 5 mois.

Le défunt laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, ses deux filles, Mme Hormidas Joliette et Mme Philias Laporte, et une sœur, Mme Zacharie Gagnon, de Montréal, huit petits enfants et plusieurs neveux et nièces, entr'autres M. l'abbé Alcide Alarie et Rvde Soeur Marie-Madeleine, des Srs de Ste-Anne, Montréal.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Olivier Ferland, et M. l'abbé Alarie chanta le service, assisté de MM. les abbés A. Faifard et G. Gaudry, comme diacre et sous-diacre.

Les messes aux autels latéraux furent dites par MM. les abbés J.-B. Charent et Olivier Ferland.

Au choeur, on remarqua: M. l'abbé Georges Bélanger, anc. curé, du Séminaire de Joliette, M. l'abbé Joseph Dupont, aumônier des Srs des SS. Coeurs de Jésus-Marie, le Rvd Frère Ed. Charland, curé du Rédent et le Rvd F. Pigeon.

Les porteurs étaient MM. William Masse, Joseph Ménard, Ernest Caillé, Alexandre Bonin, Alexandre Majeau et J. Antoine Gervais.

Le deuil était conduit par ses deux fils, Eugène et Joseph, son gendre, Hormidas Joliette, ses deux petites filles, René et Bernard Joliette, son beau-frère, Joseph Vaillant, de Lavaltrie, MM. Oscar Pelletier, Arthur Harel, Albert et Rosaire Alarie et Joseph Massicotte.

Dans l'assistance, on remarquait les Srs Missionnaires de l'Immaculée Conception, les Srs des SS. Coeurs de Jésus-Marie, les Religieuses de la Providence et leurs orphelines, Rvde Sr Marie-Madeleine, des Soeurs de Ste-Anne, Mme Zacharie Gagnon, Mlle Albertine Verdon, Mme Arthur Harel, Montréal, Mme Lucien Lévesque, M. et Mme Paul Vaillant, MM. Médéric et Moïse Mélançon, M. et Mme Louis Desrochers, M. et Mme P. E. Bellerose, M. et Mme Wilfrid Marion, M. Raoul Charette, Gaston Dubreuil, Montréal, Oscar Archambault, Ste-Melanie, Wilfrid Lord, Ste-Marie, Salomé, M. et Mme Prosper Mireault, M. le dentiste Massicotte, MM. A. A. Dionne, Horace Beauvais, Dr Rosaire Masse, Mme William Marion, Mme William Masse, MM. Armand Lachapelle et Léon Brousseau, M. et Mme Johnny Desmarais, G. C. M. Couto, Azarie Racette, Hector Bourgeois, M. et Mme Hector Mainville, M. Ephrem Rondeau, Max Perrault, Mme Azarie Landresse, M. et Mme Armand Perrault, Mme Hilarie Lapointe, MM. E. E. Jones, Germain Ménard, Fleurmond Laporte, Raymond Blaise, Mme Daphis Foucault, Mlle R. Rivest, M. et Mme Joseph Vaillant, M. et Mme Ernest Charland, Montréal, M. Léopold Charland, tous de Montréal, Mme James Déry, Mme Arthur

Le Canada est l'unique pays au monde à détenir depuis trois siècles le record de la natalité. Cette constatation a été faite dans Québec. A une certaine époque la Canadienne-française avait plus d'enfants que la femme de n'importe quel pays mais cette fécondité a considérablement diminué durant ces dernières années.

certaine époque la Canadienne-française avait plus d'enfants que la femme de n'importe quel pays mais cette fécondité a considérablement diminué durant ces dernières années.

M. Henry Morgenthau, ex-ambassadeur américain en Turquie, croit imminente une autre guerre européenne. Il suggère que les Etats-Unis proposent un moratorium sur les dettes de guerre, d'un montant de cinq milliards, et qu'il soit stipulé que tout pays qui en attaquera un autre devra renoncer à son droit à ce moratorium.

L'Evening Telegram dit dans une dépêche que le premier ministre Ferguson, de l'Ontario, revient au Canada avec sa nomination de Haut Commissaire canadien à Londres dans sa poche.

L'honorable M. Robert Weir, ministre fédéral du Travail, a énoncé une politique agricole adoptée après trois jours de discussion par les ministres de l'Agriculture des provinces.

L'honorable M. Jacob F. Nicol, ancien trésorier provincial et conseiller législatif a été nommé président du conseil législatif. Il succède à l'hon. Adélard Turgeon, décédé dernièrement.

Le premier ministre Ferguson a déclaré à son retour d'Angleterre que l'adoption par la Grande Bretagne des préférences réciproques suggérées par le très honorable R. B. Bennett est une chose assurée.

Un journal a annoncé cette semaine que les députés canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Où le Titre de Propriété est Valable dès le Premier Versement



NOUS vivons à l'époque des achats par versements. Les meubles, les maisons, les automobiles—même les vêtements—s'achètent à crédit.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA SIÈGE SOCIAL MONTRÉAL

Organisation adéquate est chose rare et exceptionnelle. La mesure préventive la plus importante pour les enfants non atteints est d'éviter tous contacts avec les cas de tuberculose déclarés.

Préparez-vous à l'adoption par la Grande Bretagne des préférences réciproques suggérées par le très honorable R. B. Bennett.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

Le maire d'Ottawa, M. Frank H. Plant, n'a pas voulu se porter candidat pour un autre terme à la mairie de cette ville.

Après le 1er juillet prochain, il sera interdit aux Canadiens d'entrer aux Etats-Unis à titre d'immigrants, pendant une période de deux ans.

NOVORO Du DR. PIERRE. Espérez Toujours même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le NOVORO.

Une DOW ou deux chasse les bleus! BIERE OLD STOCK Brasserie Dow, Montréal.

SAVEZ-VOUS que BON-TONE est le meilleur remède du monde contre les maux de l'estomac, du foie, des reins et de certains cas de rhumatismes. Chez votre Pharmacien.

# Une Ombre Prometteuse



## Un fait bien clair

C'est un fait reconnu que la fameuse bière Molson's Stock possède de merveilleuses propriétés rafraîchissantes... et un fait ne se discute pas. Essayez seulement une fois une bouteille de ce pétillant breuvage ambré à votre taverne habituelle et vous verrez! Commandez-en ensuite une caisse chez votre épicière pour consommation à la maison.

# MOLSON

"Export" - "Stock" - "India Pale"

### AU CONSEIL MUNICIPAL

## LA CONSTRUCTION D'UN FILTRE EST A L'ORDRE DU JOUR

Tirant profit des octrois fédéral et provincial se chiffant à \$20,000.00, le Conseil a décidé d'entreprendre cette dépense pour remédier à la crise du chômage. — Considérants spéciaux et conditions particulières à établir.

### MAINTES AUTRES QUESTIONS SONT DISCUTEES.

Le conseil municipal de notre ville a tenu une séance vendredi dernier. Etaient présents S. H. le maire, Georges Chevalier et MM. les échevins Mainville, Desrochers, Dr A. Geoffroy, DeLisle, Guertin et Roy.

Sont lus des lettres de remerciements de la part des Rvdes Soeurs Missionnaires à titre de remise de l'usage pour l'année courante, de l'honorable S. Eusebe pour un cadeau fait par cette corporation aux vieillards de cette institution, de la Corporation Episcopale C. R. pour

remise du coût de l'entretien de leur trottoir durant l'hiver dernier, ainsi que des familles Tremblay et Robert pour sympathies du Conseil à l'occasion du décès de M. Abel Tremblay, ancien échevin de cette ville.

—Est lu et mise aux archives une lettre de la Canadian Fire Underwriters Association... —En réponse à une lettre de la "Joliette Automobile Eng" lue au Conseil, le secrétaire-adjoint est au-

torisé à délivrer aux requérants un écrit mentionnant que la Corporation de Joliette se déclare satisfaite du service obtenu par le camion "Réo" qu'elle a acheté de cette compagnie.

—Est lu une lettre et déposé un compte au montant de \$65.13 provenant de l'Académie Saint-Barthélemy au sujet de l'enfant Sylvio Chartier. Le Secrétaire-adjoint est autorisé à payer ce compte jusqu'à concurrence seulement de \$35.13, la Corporation déclinant toute responsabilité pour le surplus réclamé et explications devant être fournies à qui de droit.

—Lecture est faite d'une lettre du Ministère de la Voirie concernant les routes 41 et 48 que le Conseil aimerait voir à figurer sur la prochaine carte routière de ce département. M. l'échevin Guertin, soumet qu'il lui a été demandé que cette amélioration soit faite que le printemps prochain, ce à quoi le Conseil ne voit pas d'objection.

—Est lu une lettre de "The Employers Liability Ass. Corp." énonçant que c'est la somme de \$3,33 et non celle de \$8.68 offerte par cette compagnie pour le règlement de l'indemnité réclamée par Mme Vve Lalpalmé.

—Un compte pour télégramme au montant de \$17.90 est référé à la Chambre de Commerce de Joliette pour paiement, ce compte n'ayant pas été approuvé par ce Conseil et remboursements devant être fait à la dite Chambre si M. l'échevin Desrochers, lors de son retour à Joliette, démontre que la Corporation doit en supporter le coût.

—M. l'échevin Mainville et le chef des pompiers font rapport des prix qui leur ont été demandés par la ville de Shawinigan Falls pour la vente de certains rouleaux usagés pour appareils à incendie. Les deux soumissions suivantes sont alors ouvertes, relatives à de semblables rouleaux: Fondrie de Joliette, \$225.00; S. Vassot & Cie, \$202.15. Cette dernière soumission est acceptée.

—Lecture est faite de deux lettres du département des Travaux Publics et du Travail à Québec, la première offrant pour le moment à la municipalité de Joliette une somme de \$20,000.00 payée moitié par le gouvernement fédéral et moitié par le gouvernement provincial pour venir en aide aux sans-travail et la seconde offrant une somme de \$3,000.00 pour venir en aide à des mineurs qui ne peuvent pas travailler et qui ne sont pas placés dans une institution.

Le secrétaire-adjoint est chargé d'écrire, comme réponse à ces lettres que le Conseil de la Cité de Joliette accepte l'une et l'autre de ces offres mais que dans la réponse qui devra faire partie des archives de cette Corporation, il devra insérer des considérants spéciaux et des conditions particulières, le Conseil ayant résolu de dépenser l'octroi de \$20,000.00 pour la construction d'un filtre et de consacrer celle de \$3,000.00 tant pour l'entretien de la St-Vincent de Paul que par sa direction immédiate.

—Le secrétaire-adjoint est chargé d'amender le règlement numéro 415, concernant l'entretien des trottoirs en hiver de façon à pouvoir en réclamer le coût des propriétés non-imposées, ainsi devant leur être donné de choisir entre l'entretien directement par eux ou celui fait par la Corporation et l'amendement devant aussi contenir que les trottoirs à entretenir seront déterminés par une seule et même résolution du Conseil. En outre, celle de faire couper et enlever toutes les broussailles existant encore actuellement au sud-ouest de la rue Richard et l'ingénieur devra faire examen et rapport au sujet d'une lumière de rue demandée par M. Octave Cantin sur la dite rue Richard.

—A la demande de l'échevin Geoffroy, il est décidé de faire construire une traverse temporaire en bois, à l'encoignure des rues Baby et Ste-Anne.

—Sur le rapport fait que les plaques en caoutchouc concernant le règlement de circulation sont défectueuses, M. l'échevin Guertin rappelle que le Conseil détient une garantie relative à leur durée et il est résolu, pour la saison de l'hiver, de faire enlever toutes celles fabriquées en caoutchouc et de ne laisser que celles faites de métal.

—A la suggestion de M. l'échevin Roy, le secrétaire-adjoint est chargé d'écrire à M. Fiddle Perrault et le prier de faire entretenir à ses dépens la route qui existe entre sa propriété et la voie ferrée du C. N. R.

—L'ingénieur est autorisé à faire l'achat de deux chars de gravier pour la réparation de certaines de nos rues.

—L'ingénieur offre en vente à cette Corporation à prix réduit, certain tracteur usagé offert par la compagnie Shawinigan. Rien n'est décidé.

—M. E. H. Lippé, ingénieur, rapporte que M. Péro Beaudry a l'intention de planter sur son terrain de gros pins qui seraient ainsi en ligne directe avec ceux que la ville pour- rait faire planter plus tard sur la rue l'Assomption. Il est résolu pour la raison que ce projet n'a nul intérêt d'un intérêt public, d'allouer à M. Beaudry \$1.00 pour chaque arbre qu'il aura planté, sous réserve cependant que cet arbre devra vivre.

—M. Lippé est aussi autorisé d'empêcher la plantation des arbres appelés liards à cause des dommages qui sont causés par le prolongement de leurs racines, cette prohibition ne devant s'étendre cependant, il est bien entendu, que sur la propriété de cette corporation. Il est en outre de même pour les plaines rigüères.

—L'inspecteur reçoit instructions de garder les services de M. Wilfrid Robit, chauffeur du camion-arroseur, en cette corporation, pendant la saison de l'hiver, mais de ne donner de l'ouvrage au second chauffeur, M. Bernard, que si les circonstances le permettent.

—A la demande de ce même inspecteur, il est résolu de faire enlever toutes les broussailles qui se trouvent sur certains lots vacants entre la rue l'Assomption et la voie ferrée du C. N. R. les avis en conséquence devant être donnés par le secrétaire-adjoint.

—On rapporte qu'un homme a été surpris à couper du bois dans le parc Verchères et le Conseil décide de placer des affiches prohibant tel empiètement.

## IN MEMORIAM

L'ABBÉ ALBERT FORGET, CURE DE BOUCHETTE, EST MORT A L'AGE DE 63 ANS.

M. l'abbé Albert Forget, curé de Bouchette, a succombé le 9 courant à l'Hôpital Général d'Ottawa d'une maladie dont il souffrait depuis plusieurs années, entouré de ses enfants qui ont tous eu le bonheur de recevoir sa dernière bénédiction. Les restes mortels ont été transportés dans sa paroisse, escortés de 151 autos qui sont venus à sa rencontre où l'inhumation eut lieu le 12 novembre.

L'abbé Albert Forget est né à Ste-Elisabeth de Joliette, il était âgé de 63 ans et avait fait ses études au Séminaire de Joliette. Après son ordination il passa au diocèse d'Ottawa, où, pendant une douzaine d'années, il fut curé à Saint-Sixte, puis passa sous le juridiction de l'évêque de Mont-Laurier. Il était curé de Bouchette dans la Gatineau depuis vingt-six ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa petite, deux frères, MM. Wilfrid Forget, de Hallsbury, Ont. et Oscar Forget, de Joliette, et trois sœurs, Mme Alexandre Mathieu, Anna, de Bearn, Témiscamingue, Mme Euclide Lafontaine, de Joliette, et Mme Onaile Moreau, de Bertha, de Mascouche et un grand nombre de neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu dans son église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Mgr Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, fit l'absoute ainsi que l'oraison funèbre. Le service fut chanté par M. l'abbé Abraham Falardeau, cousin du défunt, titulaire de l'Hôpital du Sacré-Coeur à Cartierville, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés A. Richard, curé de Blue-Sea-Lake et de M. Mondou, curé de Granfield. Des messes furent dites aux autels latéraux. Le chœur de chant, sous la direction de M. Palma Mathieu, s'est acquitté de la partie musicale avec succès. Dans l'assistance on remarquait: Mgr Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, Mgr Charbonneau, grand-vicaire d'Ottawa, M. le chanoine Ménard, curé de Ste-Anne d'Ottawa, confesseur de La-Belle, O. Lavergne, curé de Lac des Escoires, E. Brousseau, curé de Lac Saguy, M. Poissant, curé de Lac St-Paul, Rév. Pères Paquette et Falard, O. M. I., de Maniwaki, J. Gravel, curé de Messines, A. Roy, curé de Montfort, S. Caucher, curé de Ste-Famille d'Aumond, P. L. Juras, Supérieur du Séminaire de Mont-Laurier, A. Mercier, Principal de l'école Normale, Mont-Laurier, R. Brunelle, procureur diocésain, O. Côté, Séminaire Mont-Laurier, A. Simeon, vicar de Mont-Laurier, Rév. Père P. Roch, C. S. V., Séminaire de Joliette, A. Yelle, curé St-André d'Ave- lin, J. Guillaume, curé de Hartwell, T. Labelle, curé de Ste-Elisabeth de Suffolk, M. Major, curé de Ripon, A. Chamberland, curé de Montebello, J. Millard, curé d'Angus, L. Leclerc, curé de Clarence Creek, C. Carrière, curé de St-Rédempteur, Hull, J. Lombard, curé de Val Trécullet, M. Pelletier, chapelain de l'hospice de Ste-Thérèse, P. Labelle, curé de Saakville, L. Cadieux, curé de Notre-Dame de la Paix, de Ste-Elisabeth de la Salette, D. Limoges, curé de St-Joseph d'Orléans, R. Plouffe, curé de St-Pierre de Wakefield, R. Hudson, curé de Rockland, Ont., A. Rollin, curé de St-Pascal Bayton, N. Côté, curé de Portage du Fort, Pembroke, K. S. G. L. Vinton, curé de Pembroke, Ont., P. Filon, Mont-Laurier, R. Père Ferek, Supérieur du Collège d'Ironside, les Rév. Soeurs du Sacré-Coeur avec leurs élèves, de Bouchette, les religieuses de la communauté des Soeurs Grises de Mont-Laurier, Soeurs Benoit et Rvde Mère Supérieure de la Maison Mère des Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa, nièce du défunt, les frères Wilfrid Forget, d'Hallsbury et Oscar Forget, de Rockland, Ontario, ses sœurs, Anna, Mme Alexandre Mathieu, de Bearn, Emily, Mme E. Lafontaine, de Joliette; ses neveux et nièces: M. le Dr Albert Lafontaine, de Montréal, M. et Mme Armand Lafontaine, de Joliette, M. et Mme Arthur Forget, d'Ottawa, Soeur St-Benoit, Gérard Thérou, du Collège de St-Joseph de Ste-Elisabeth; ses cousins et cousines: M. l'abbé A. Falardeau, Mlle Laure Beausoleil, M. et Mme R. Dalfond, tous de Montréal, ainsi que tous les paroissiens de Bouchette et des paroisses environnantes.

Les porteurs étaient ses frères et neveux: MM. Wilfrid Forget, Oscar Forget, Dr Albert Lafontaine, Armand Lafontaine, Gérard Mathieu et Arthur Forget.

La famille reçut plusieurs télégrammes, marques de sympathies, tributes, bouquets spirituels, offrandes de secours.

## REMERCIEMENTS

La famille Forget remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies, soit par offrandes de messes ou bouquets spirituels, tributs floraux, visite au corps ou assistance aux funérailles.

Province de Québec, District de Joliette.



LA CORPORATION DE LA CITE DE JOLIETTE

## AVIS PUBLIC

est par le présent donné par les soussignés, Maire et Secrétaire-trésorier-adjoint de la Cité de Joliette que le Conseil de la Cité de Joliette a, à sa session régulière tenue le 26ième jour de novembre 1930, adopté un règlement intitulé: REGLEMENT No 434 POUR REFOUDRE LE REGLEMENT No 415 DE CE CONSEIL CONCERNANT L'ENTRETIEN EN HIVER DE CERTAINS TROTTOIRS PUBLICS.

au bureau de la Corporation à la et qu'il est maintenant déposé en disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Joliette, ce 26ième jour de novembre 1930.

(Signé) J. G. CHEVALIER, Maire.

(Signé) CAMILLE BONIN, Sec.-trésorier-adj.

(Vraie copie) CAMILLE BONIN, Sec.-trésorier-adj.

## POUR RIRE

### BON SOULAGEMENT

—Vois-tu là cet homme qui crie à fendre l'air comme un enragé: "Tuez l'arbitre, coupez-lui le cou, à ce voleur sanguinaire!"

—Bien sur que je le vois, et je l'entends aussi.

—Eh bien, cet homme chez lui, est le plus doux des agneaux, et c'est sa femme qui mène en tyran. Le pauvre vient ici chaque après-midi. Pour se soulager l'âme.

### PROMPT RETOUR

La Petite Servante.—M. Dupuis est venu présenter sa facture ce matin, monsieur.

Monsieur.—Vous lui avez bien dit que je venais de partir pour l'Indochine?

La Petite Servante.—Oui, Monsieur, et j'ai même dit que vous ne rentreriez que très tard ce soir.

### CONSEIL

Le curé (à son bédeau).—Vous ferez la quête avant le sermon dimanche prochain.

Le bédeau.—Pourquoi, monsieur le curé?

### 1. L'ACIER

Tout comme il existe un acier à raser et un acier à outils, ainsi existe-t-il un acier spécial à patins, perfectionné à la suite d'années d'expérience et de recherches par les ingénieurs de la compagnie C.C.M. Les lames du "Spécial" C.C.M. sont faites de cet acier, connu aux aciéries comme l'acier à Paris C.C.M. Cet acier est en outre traité à chaud et trempé à l'usine C.C.M. afin d'accroître la force et la durée des lames et de leur permettre de glisser avec plus de rapidité. Essayez de les marquer et vous verrez!

### 2. LE DESSIN

Il est le fruit des idées et suggestions des experts et des joueurs. Pas une once de poids inutile. Leur tenue sur la glace est exactement celle que préfèrent les plus rapides joueurs de hockey.

### 3. L'EQUILIBRE

La nouvelle position donnée aux plaques du talon et de la semelle assure un meilleur équilibre et, par conséquent plus de vitesse et moins de fatigue pour la jambe.

### 4. LE TUBE

Il est renforcé et sa partie inférieure est façonnée de telle sorte qu'elle permet toute la courbure désirée. Le corps principal du tube est parfaitement droit, possédant ainsi le maximum de force et de rigidité.

### 5. SOUDE ET RENFORCE

Le patin est entièrement soudé à l'électrique et à la main, et non pas riveté. Fini nickel velocity.

Modeles pour Hockey, Vitesse de Patinage d'Agrement ou de Fantaisie

# Une DOW ou deux chasse les bleus!

BIERE OLD STOCK

Brasserie Dow, Montréal

## GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

plus Satisfaisant

BOUTEILLE de 10 ONCES \$1.15

Aussi vendy en bouteilles de 26 onces \$2.70 de 40 onces \$4.00



## GIN de KUYPER

JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs  
Maison fondée en 1608

# IMPORTANT

## LISEZ ATTENTIVEMENT

NOUS désirons avertir le public que la Compagnie P. T. LEGARE Limitée est la seule autorisée pour la vente des radios ROGERS et MAJESTIC dans cette localité. Nous voulons aussi vous mettre en garde contre certains solliciteurs, non autorisés, qui prennent la liberté de vendre dans les limites de la ville. Comme manufacturiers, nous déclarons qu'il ne sera donné aucun service sur tout radio ROGERS ou MAJESTIC acheté dans ces conditions. Ces avantages ne seront accordés qu'à ceux qui achèteront leur radio de la Compagnie P. T. LEGARE Limitée, seuls vendeurs autorisés dans ce district.

ROGERS—MAJESTIC—CORPORATION LTD  
Toronto—Montréal—Winnipeg—St-John N. B.

# Au "Plaza"



MAURICE CHEVALIER dans "PLAYBOY OF PARIS", au théâtre "Plaza" cette semaine.

## LA VIE DE MAURICE CHEVALIER

(Suite)

La perte d'une position après l'au- d'être en vedette dans un acte de chant. Empruntant à son imagination il raconte hardiment au gérant les grands succès qu'il avait rapportés précédemment.

Sur le point d'essayer un refus, sa grande personnalité captiva l'attention de l'épouse du gérant, qui s'avant- et insista sur le point de l'essayer pour une fois.

Sans aucune formation—et seule- ment après de longues exercices qu'il s'imposait personnellement — le gar- çonnet parut devant un auditoire fort amusé et fit de son mieux en amateur. Selon tous les rapports, ce fut terrible. L'auditoire chevrotait, tapa du pied et cra. Dans ce théâtre il n'y avait pas de "croche" de soirée d'amateur, fait remarquer Chevalier, autrement il aurait certainement été retiré de la scène.

Son sourire malin constant ne lui fit pas défaut, cependant. Il reçut la rebuffade, accepta son renvoi par le gérant tout excité, avec un haussement des épaules, et quitta le théâtre la tête haute.

Le grand Chevalier (de l'avenir) avait fait son début. Il avait eu de l'expérience professionnelle à présent. Où ne pouvait-il pas aller de là? "Très bien", dit-il en monologue plus tard, "je fus une faille. Ceci n'aurait pas été arrivé à tout le monde. La prochaine fois je réussirai!" (Jeudi prochain: Chevalier fera un nouvel essai.)

Le curé.—Ca vaudra mieux, car je vais prêcher sur l'économie.

Le juge.—Quel âge avez-vous? L'accusé.—Vingt-cinq ans.

Le juge.—Vingt-cinq ans avec les cheveux blancs que vous avez? L'accusé.—Je vais vous dire, son Honneur, je ne compte pas les trente ans que j'ai passés à Bordeaux, à Saint-Vincent de Paul et Kingston. On ne vit pas, dans ces maisons-là.

MOTS D'ENFANT —Voysons, Ernest, que feras-tu lorsque tu seras grand? —Je me ferai soldat.

—Et toi, Jules, que feras-tu lors que tu auras de la barbe? —Je me ferai raser.

Le juge.—Quel âge avez-vous? L'accusé.—Vingt-cinq ans.

Le juge.—Vingt-cinq ans avec les cheveux blancs que vous avez? L'accusé.—Je vais vous dire, son Honneur, je ne compte pas les trente ans que j'ai passés à Bordeaux, à Saint-Vincent de Paul et Kingston. On ne vit pas, dans ces maisons-là.

MOTS D'ENFANT —Voysons, Ernest, que feras-tu lorsque tu seras grand? —Je me ferai soldat.

—Et toi, Jules, que feras-tu lors que tu auras de la barbe? —Je me ferai raser.

